

TECH BRIEF.

Nouvelles technologies et impact sur la démocratie :
les enjeux de politiques publiques vus par la société
civile.



Une étude financée par l'Agence française de développement (AFD)

AVANT PROPOS



PETER ADDO

*Responsable de l'Emerging Tech Lab
Agence française de développement (AFD)*

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je présente ce rapport sur les technologies et la démocratie, qui se concentre sur l'impact de la technologie, sur les processus et pratiques démocratiques en Afrique. La perspective du Sud est particulièrement importante, car elle offre un regard unique sur la relation complexe et dynamique entre technologie et démocratie.

Ce rapport s'inscrit dans la dynamique de l'Agence française de développement (AFD) qui cherche à faire progresser l'utilisation responsable de la technologie pour un développement inclusif et durable. Nous reconnaissons l'incroyable potentiel de la technologie pour renforcer les individus et les communautés, accroître l'accès à l'information et aux ressources, et promouvoir la transparence et la responsabilité dans la gouvernance.

Cependant, nous reconnaissons également les défis et les risques posés par le progrès rapide de l'évolution technologique et son utilisation à grande échelle. Dans ce rapport, des experts de divers domaines explorent les manières complexes et souvent paradoxales dont la technologie façonne la démocratie en Afrique. Par le biais d'une collection d'articles et d'entretiens, ils

perspicace des opportunités et des défis auxquels sont confrontés les gouvernements, les organisations de la société civile et les individus dans l'exploitation de la technologie pour l'avancement de la démocratie.

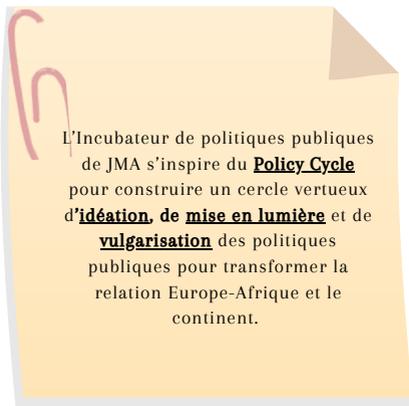
J'espère que ce rapport inspirera d'autres recherches et dialogues sur cette question cruciale et contribuera aux efforts de l'AFD pour promouvoir une utilisation responsable de la technologie pour le développement durable. Je suis convaincu que les idées contenues dans ce rapport seront précieuses pour un large éventail de parties prenantes, notamment les décideurs politiques, les organisations de la société civile, le secteur privé et le grand public.

Je tiens à remercier tout particulièrement *Je m'engage pour l'Afrique* (JMA), un incubateur de politiques publiques, pour son étroite collaboration avec l'AFD dans la production de ce rapport. En outre, j'exprime ma sincère gratitude à tous les contributeurs qui ont rendu ce rapport possible, et j'encourage tous les lecteurs à s'engager avec les idées et les perspectives présentées ici, alors que nous travaillons ensemble pour construire un avenir plus démocratique et durable grâce à l'utilisation responsable de la technologie.

A PROPOS DE JMA



JMA, UN CERCLE VERTUEUX POUR UN PROJET DE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIF.



1. Se saisir d'une problématique majeure pour l'Afrique et proposer des solutions concrètes

La Résidence JMA et les séries de publications de l'incubateur produisent les idées et les construisent de façon à les rendre tangibles et actionnables par les pouvoirs publics de tous bords.

Programme JMA : La Résidence JMA

Cible : Jeunes actifs ou entrepreneurs, de 20 à 40 ans, africains ou européens

Offre JMA : Compréhension d'un Policy Cycle et technique de rédaction d'une recommandation de politique publique

Rencontres d'experts techniques, décideurs publics et privés

Livrable final : Un ouvrage de politiques publiques

2. Porter une cause et des recommandations dans le débat public, auprès des décideurs publics et privés

Ces idées sont ensuite portées par les premiers concernés : les jeunes actifs, les experts, les entrepreneurs et les membres de la société civile qui, ayant bénéficié des Taskforces JMA, en deviennent les ambassadeurs et portes paroles. C'est aussi l'occasion pour eux de s'ouvrir à un nouveau monde de négociation et de mise en valeur de leur place dans l'espace public.

Programme JMA : Les Taskforce JMA.

Cible : Jeunes actifs ou entrepreneurs de 20 à 40 ans, africains ou européens

Offre JMA : Formation aux techniques de plaidoyer, participation à des événements de haut niveau, formation et présence média et presse

Résultat final : Faire émerger de nouveaux visages et des rôles modèles.

3. Ouvrir la conversation par la formation, pour faire de la politique publique l'affaire de tous

Ces porte-paroles jouent ensuite le rôle de vulgarisation auprès du grand public en apportant ce savoir, via un parcours d'apprentissage sur la participation politique et comment porter ces convictions. Cette action se concrétise dans l'École de la Délégation, une action de terrain qui permet de faire émerger les besoins des jeunes et des bénéficiaires finaux de l'action. Ceux-ci viennent directement abreuver la réflexion des prochaines résidences et publications.

Programme JMA : L'École de la Délégation.

Cible en 2022 : Élèves/ étudiants africains et européens de 16 à 25 ans

Offre JMA : Acquérir deux types de connaissances : comprendre les modalités du monde (1), être et agir dans la cité (2).

Résultat final : Un certificat de participation

A PROPOS DE L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT



L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Nous construisons avec nos partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Nos équipes sont engagées dans plus de 4 000 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé.

Nous contribuons ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.

SOMMAIRE

- 03.** L'édito : La démocratie, nouveau grand large technologique
- 04.** Contexte & méthodologie
- 05.** Tech brief 1 : Garantir le processus électoral via les nouvelles technologies
- 12.** Tech brief 2 : Open data: un levier pour améliorer la transparence, la redevabilité et encourager la participation citoyenne.
- 23.** Tech brief 3 : Co-construire le service public digital pour réduire la marginalisation des territoires ruraux
- 32.** Tech brief 4 : S'engager et se mobiliser grâce au numérique et au-delà des frontières physiques
- 41.** Tech brief 5 : Construction des réalités alternatives via les nouvelles technologies
- 50.** Tech brief 6 : Les nouvelles atteintes aux droits et libertés
- 57.** Tech brief 7 : Les nouveaux motifs de discrimination à l'ère numérique
- 64.** Tech brief 8 : Orientations et leviers d'actions face aux mutations créées par les technologies.
- 73.** Le mot de la fin
- 74.** Bibliographie

LA DÉMOCRATIE, NOUVEAU GRAND LARGE TECHNOLOGIQUE

Plus que jamais, les technologies numériques se sont imposées comme nouveau vecteur de structuration de la vie civique et sociale. En effet, ces outils constituent une chance pour la démocratie dans la mesure où ils participent à améliorer le fonctionnement démocratique de nos sociétés et de nos communautés.

Cette dynamique encourage des formes de citoyenneté plus actives faisant évoluer notre manière de nous informer, de nous engager, de débattre et d'interagir avec nos gouvernants.

Même si de nombreuses études considèrent que les technologies tendent à renforcer les droits et libertés des citoyens, force est de constater qu'elles peuvent aussi les compromettre. De fait, il est difficile de faire état de l'évolution des nouvelles technologies dans le champ social et politique sans évoquer les risques que nos démocraties encourent à travers elles. En tout état de cause, il semble important de porter un regard critique et objectif sur certaines d'entre elles pour mieux en cerner les enjeux, opportunités et menaces.

L'utilisation massive de ces nouvelles technologies et leur influence dans le processus démocratique nous obligent à penser à des solutions concrètes face aux enjeux que sont la préservation des droits et libertés individuels, la protection de la démocratie des souverainetés.

Open data, vie démocratique en ligne, vote électronique, biométrie, fake news, exclusion numérique... autant d'enjeux que les bailleurs de fonds doivent appréhender de plein front à la fois de façon conceptuelle et opérationnelle. Plus largement, il s'agit ici de faire un pas de côté pour appréhender ces enjeux par le regard de la société civile, concernée et impliquée dans ces transformations.

Je m'engage pour l'Afrique, association engagée et incubateur de politiques publiques citoyen, propose ici une lecture critique en morceaux choisis de phénomènes, réalités et cas d'études via le regard de jeunes citoyens, engagés depuis plusieurs années dans les secteurs visés, et plus largement, dans la vie civique de leur cité. A ces réflexions, s'ajoutent des entretiens d'experts et de professionnels directement concernés par ces nouvelles technologies, qu'ils en soient usagers, fournisseurs, ou pionniers. Ils proposent ici un tour d'horizon comparatif et empirique, soutenu par des preuves et sources issues de la littérature existante, ainsi que des recommandations tangibles et activables pour les différents publics visés.

Si cet ouvrage n'est pas une revue scientifique, il répond à l'une des questions centrales proposées ici : qu'en pensent les citoyens informés ? En bout de course, l'ouvrage vise à éclairer sur l'avènement d'un monde où les nouvelles technologies viennent rabattre les cartes des relations entre les pouvoirs publics, les médias, les citoyens... et les bailleurs de fonds.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Hébergé par la cellule innovation (INN) de l'AFD, l'Emerging Tech Lab (ET Lab) a pour vocation de fournir à l'AFD une compréhension du potentiel des technologies émergentes pour atteindre les objectifs de développement durable, partager les connaissances sur leurs risques et impacts à large échelle, et employer la recherche-action pour accélérer les transitions.

Dans le cadre de sa mission pour stimuler, soutenir et diffuser l'innovation au sein du groupe AFD, la Cellule Innovation a sollicité l'accompagnement de Je m'engage pour l'Afrique, pour lui apporter un appui dans le cadre de la production et de la visibilité de connaissances stratégiques sur les nouvelles technologies et leur impact sur la démocratie, les politiques publiques et la société civile, et la contribution à la réflexion sur la démarche des nouvelles technologies & développement.

MÉTHODOLOGIE

Cet ouvrage est constitué de huit (8) notes produites par de jeunes citoyens engagés, incluant une revue de littérature, une réflexion critique et des études de cas empiriques, largement basées en Afrique.

Cet ouvrage inclut également des entretiens de responsables associatifs, d'entrepreneurs et professionnels engagés dans la transformation technologique et les enjeux civiques.

Cet ouvrage n'a pas de portée scientifique, Je m'engage pour l'Afrique est une association citoyenne composée de jeunes bénévoles, jeunes actifs et professionnels animés par la volonté de participer concrètement aux processus délibératifs et démocratiques de leur cité, et de soutenir les efforts des pouvoirs publics pour le renouveau des relations Afrique-Europe.



TECH BRIEF 1 :

Garantir le processus électoral via les nouvelles technologies



GARANTIR LE PROCESSUS ÉLECTORAL VIA LES NOUVELLES TECHNOLOGIES



FAITS SAILLANTS

En Afrique, environ la moitié des élections nationales implique désormais l'utilisation d'équipements numériques sous une forme ou une autre, notamment l'inscription/identification biométrique des électeurs et la transmission électronique des résultats[1]. Trente-trois pays africains[2] ont actuellement un cadre de régulation pour les données selon le cabinet d'avocat Hogan Lovells. En 2013, trente-quatre des pays à revenu faible ou intermédiaire avaient adopté la technologie biométrique dans le cadre de leur système d'identification des électeurs, comme le Ghana, le Mali, le Mozambique, la Zambie, la Sierra Leone, le Cameroun, le Kenya, le Malawi, le Rwanda, le Sénégal et la Mauritanie, qui ont réussi, à des degrés divers, à améliorer la transparence de leurs élections. Cette évolution pose des questions sur le coût matériel de cette transition, l'existence de politiques de protection des données personnelles et de cadre de régulation, ainsi que de cybersécurité. Cependant, l'alternative au BVR (Biometric Voter Registration) est bien le maintien du système manuel et son amélioration, qui constitue un coût considérable également.

La confiance accordée au processus électoral en Afrique est érodée : AfroBarometer a mené une étude étendue en 2016 dans 36 pays africains, la moitié (50 %) des personnes interrogées déclare faire confiance à leur commission électorale "plutôt" (25 %) ou "beaucoup" (25 %). Certains des niveaux de confiance les plus bas sont exprimés dans des pays où les élections de 2016 ont été très disputées, notamment le Gabon (25 %), São Tomé-et-Príncipe (31 %) et le Ghana (37 %) [3]. A titre d'exemple, le Nigeria vit une crise de représentativité et de confiance dans les institutions garantissant le processus électoral. En 2015, les élections ont été le terrain de violences et d'affrontements qui ont fortement détérioré le processus électoral. 36% des nigériens seulement pensent que le Nigerian Independent Electoral Commission (INEC) est une institution crédible, permettant la sécurisation des élections. Une tendance à la hausse, mais peu comparable aux pays du Nord : 65% des américains ont considéré que les dernières élections présidentielles étaient "libres et justes", dans un pays où le spectre de la fraude électorale est un sujet très médiatisé. En France, une récente étude menée par Kantar démontre que 19% des français pensent que les dernières élections présidentielles françaises étaient truquées en faveur d'Emmanuel Macron [4]. Pour répondre à cet enjeu, des campagnes de sensibilisation des citoyens, du discours politique et des partis politiques sont essentielles pour ne pas continuer à ébranler la confiance du citoyen.

La blockchain est une technologie plus récente appliquée au processus électoral, mais qui commence à générer de nombreux débats. En 2018, le Sierra Leone devient le premier pays à faire usage de la Blockchain pour sécuriser ses élections. En septembre 2022, les 20 millions d'électeurs kényans ont pu participer à l'une des élections les plus transparentes et sécurisées du continent grâce à la mise en place d'un système de sécurisation par la blockchain porté par l'Independent Electoral and Boundaries Commission (IEBC), que les autorités comparent à la technologie d'implémentation du Bitcoin [5]. Le système mis en place est hybride, avec une transmission manuelle et électronique pour garantir la sécurité. Le dispositif biométrique du système intégré de gestion des élections du Kenya scanne les formulaires signés avec un code QR de chaque bureau de vote et transmet une copie aux serveurs de l'IEBC pour analyse et rapport. Les bulletins physiques dans les urnes ont servi de protocole de vérification, tandis que les formulaires physiques signés ont servi de transactions signées. Pour voter, l'électeur devait se munir d'une copie originale de sa carte d'identité nationale, se rendre dans son bureau de vote et s'identifier à l'aide d'un scanner biométrique de l'IECB [6]. Cette évolution technologique, couplée à la loi sur la protection des données (LPD) promulguée en 2019, vise à réglementer le traitement des données personnelles et à donner aux citoyens les moyens de les protéger dans le cadre du processus électoral. Cette avancée constitue un exemple réussi de sécurisation et d'ouverture du processus électoral à un large nombre d'électeurs en Afrique.

INTRODUCTION

La lutte contre les problèmes d'inscription des électeurs, l'abstention, les irrégularités électorales, la violence électorale, le bourrage des urnes, les résultats manipulés par le gouvernement et la suppression des électeurs sont des questions urgentes lors des élections sur le continent africain. En cela, la solution technologique, qu'elle soit par l'usage de la biométrie pour l'identification des électeurs jusqu'à la sécurisation du processus de dépouillage par la blockchain, semble salvatrice. De fait, un système de vote décentralisé, numérisé et sécurisé pourrait rendre les élections plus transparentes et plus fiables. Bien que plusieurs pays se soient lancés dans une stratégie de digitalisation du processus électoral, il conviendrait d'y apporter un regard critique à l'aune des risques d'implémentation, des questions saillantes de confiance dans le processus électoral et de maîtrise des coûts des élections pour mesurer cette opportunité.

Ce Tech Brief explore les usages de la technologie au service des élections pour présenter les apports, risques et opportunités de cette transformation, au Nigeria et au Kenya spécifiquement mais également dans le reste du continent.

ENJEUX

1) Améliorer la qualité des élections : l'usage de la biométrie et de la blockchain

Une étude publiée en 2020 par les chercheurs Sani & Yusuf sur le vote par blockchain en Afrique reproche à l'"architecture centralisée" de ces élections d'être la principale raison pour laquelle le processus de vote est facilement corrompu et invalidé, et que la solution pourrait résider dans la décentralisation de ce système [7]. A quoi s'ajoute la difficulté à authentifier l'identité des votants et à toucher les potentiels électeurs qui n'auraient pas, par manque de documents d'identité, eu la capacité de s'inscrire sur les listes électorales. La blockchain et la biométrie pourraient respectivement répondre à ces enjeux [8].

Selon la base de données sur les technologies de l'information et de la communication dans les élections d'International IDEA, en 2016, une cinquantaine de pays ont adopté la BVR (Biometric Voter Registration), avec des différences significatives entre les régions. *"Alors qu'il n'y a pratiquement aucun utilisateur en Europe, environ la moitié des pays d'Afrique et d'Amérique latine utilisent cette technologie dans les élections [9]."* 35 % des plus de 130 organismes interrogés capturent des données biométriques (telles que des empreintes digitales ou des photos) dans le cadre de leur processus d'inscription sur les listes électorales (2016).

L'un des pays pilotes dans l'usage de la biométrie électorale en Afrique est le Kenya. L'inscription biométrique des électeurs au Kenya a été un succès opérationnel, faisant passer la liste électorale de 14,3 millions en 2013 à 19,6 millions en 2017 et 22,1 millions en 2022. La capacité à atteindre et inscrire le maximum d'électeurs éligibles est en effet un des objectifs premiers de l'usage de la biométrie.

La solution MorphoTablet, utilisée entre le 4 octobre et le 5 novembre 2021, puis entre le 17 janvier et le 6 février 2022, pour enregistrer les citoyens kényans en âge de voter sur les listes électorales, a été d'abord reçue avec beaucoup d'enthousiasme, avant de soulever des questions majeures sur les irrégularités potentielles l'entourant. Si l'usage de la biométrie est une véritable révolution pour des pays africains où les enjeux d'identification et d'enregistrement des votants sont centraux, il n'en reste pas moins que la confiance accordée aux nouvelles technologies, et aux dirigeants les déployant, est encore fragile.

Des questions relatives à la sécurité des données ainsi qu'aux erreurs dans la phase de déploiement ont été soulevées : si l'élection s'est majoritairement bien déroulée (64 % des quelques 22 millions d'électeurs inscrits se sont rendus dans 46 000 bureaux de vote dans le pays) [10], de nombreux cas de dysfonctionnement ont été enregistrés, et posent la question de la transition vers un système 100% digital.

En réalité, le Kenya n'était pas à sa première tentative de digitalisation des élections, puisqu'un premier essai en 2013, soldé d'un échec au vu des forts dysfonctionnements du système, a mené à un retour vers le système manuel [11]. Il n'en reste pas moins que les premiers rapports préliminaires d'organisations internationales, notamment le Carter Center, ont noté une forte amélioration de la transparence des élections par l'introduction de la technologie biométrique.

La technologie blockchain est également au cœur de la réflexion comme garantie de sécurisation du processus électoral. Un pilote a été mis en place durant les élections de 2018 au Sierra Leone, par Agora, une organisation non gouvernementale suisse, qui a été accréditée en tant qu'observateur indépendant par la commission électorale nationale (NEC) de la Sierra Leone pour tester sa technologie blockchain sur 280 bureaux de vote. Agora a enregistré manuellement les votes de ces 280 bureaux, et a publié les résultats en ligne. En vue de l'instabilité politique régnant dans le pays, ces résultats, et cet usage, ont été contestés. Par ailleurs, l'organisation n'a pas apporté de détails fonctionnels au sujet du déploiement de la solution. Plusieurs chercheurs ont présenté des modèles d'usages de la blockchain, incluant un certain nombre de pré-requis pour son succès. Alam, M., Yusuf, M.O. & Sani mentionnent notamment (1) la disponibilité de bases de données fiables, (2) l'anonymisation garantie des votes, (3) la transparence du système et (4) la cybersécurité [12]. Ils proposent un modèle fonctionnel pour la mise en place de la technologie où chaque bureau de vote constituerait un "node" à part entière au sein du système. Chaque "node" contient plusieurs blocs, chaque bloc contenant les informations cryptographiques du bloc précédent.

Dans le modèle proposé, les "bloc" seraient les voix exprimées. Chaque bloc contient un "smart contract" avec des instructions précises de vérification. Une fois validé par le système, le bloc peut être intégré au réseau. Ce modèle justifierait ainsi chaque vote, le lierait au vote précédent, et permettrait de mieux identifier les potentielles erreurs ou dysfonctionnements.

Opérationnellement, il est difficile d'imaginer que le niveau de maturité du système électoral dans les pays en développement, et notamment sur le continent africain, pourrait permettre la mise en place de la blockchain de façon efficace (manque de moyens financiers, manque d'infrastructures déjà en place pour déployer la technologie, et difficultés à passer immédiatement à l'échelle).

Au niveau global, les systèmes mis en place dans les pays du nord pourraient soutenir cette innovation, mais son coût-efficacité par rapport à la conduite actuelle des élections n'a pas été assez étudiée. Pis encore, de nombreux chercheurs questionnent l'efficacité réelle de la mise en place de la blockchain. Dans un papier de recherche publié en 2020 par des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT) intitulé "*Going from Bad to Worse: From Internet Voting to Blockchain Voting*" [13], les auteurs affirment que le vote par internet et par blockchain augmenterait « considérablement le risque d'échecs électoraux indétectables à l'échelle nationale ».

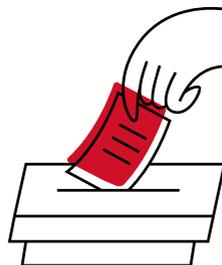
Ils notent que des élections basées sur la blockchain sont « propices » à ce qu'ils nomment des « échecs graves ». Il s'agit de situations où les résultats des élections ont pu être modifiés, soit par erreur, soit par attaque. Le changement peut être indétectable ou, même s'il est détecté, la seule solution serait d'organiser une nouvelle élection. Le coût démocratique et financier associé à ces échecs est considérable.

A titre d'exemple, refaire des élections au Kenya en 2017 après le premier échec a coûté 117 millions de dollars au contribuable Kenyan [14]. Des réactions violentes avaient été enregistrées, notamment avec le Hashtag #EBCMustFall à l'encontre de la Commission électorale, érodant la confiance des électeurs [15].

2) Rendre les élections accessibles à tous : enregistrement, fin de la "voting suppression epidemic" et symétrie de l'information électorale

Si la notion de "voter suppression" n'a de secret pour personne aux Etats Unis, où elle fait partie intégrante des débats sur l'accessibilité des élections et l'exercice des droits citoyens, elle est plus pernicieuse et complexe qu'il n'y paraît sur le continent africain. Par "voter suppression", on entend l'usage de toutes formes de stratégies politiques, juridiques ou administratives pour rendre l'accès au vote plus difficile, voire impossible pour une partie de la population. Aux Etats Unis, ce sont les populations noires américaines qui ont été les plus touchées par ces stratégies.

Sur le continent africain, l'exemple des élections de 2018 en République Démocratique du Congo est une illustration parlante : d'après Human Rights Watch, le report des élections en mars 2019 dans trois zones d'opposition ont privé plus d'un million de congolais de la possibilité de voter. D'autres électeurs n'ont pas pu voter en raison de la fermeture de dernière minute de plus de 1 000 bureaux de vote dans la capitale, Kinshasa, de problèmes liés aux machines à voter électroniques et aux listes électorales, et de l'ouverture tardive de nombreux bureaux de vote à travers le pays [16]. A quoi s'ajoutent les enjeux d'accessibilité pour les personnes illettrées et/ou illettrées pour qui l'usage des machines de vote constituait une vraie barrière.



RISQUES

- **Le miracle technologique n'existe pas** : intégrer les nouvelles technologies dans des contextes environnementaux et culturels pertinents afin de réduire les coûts tout en améliorant la confiance des électeurs, et s'assurer que les infrastructures existantes sont suffisamment solides pour absorber une augmentation potentielle de la participation, qui reste physique.
- **Le paradoxe de la confiance** : il n'en reste pas moins que la technologie est perçue comme une force qui sert effrontément les intérêts de ceux qui la contrôlent. L'inconnu derrière la complexité technologique renforce le déficit de connaissances. Il ne s'agit pas de mettre en place la blockchain, ou la biométrie, mais de *l'expliquer clairement au public*.
- **La maîtrise des coûts d'acquisition** : ces technologies ne sont pas achetées par l'Afrique, ce qui place l'Afrique dans un désavantage technologique et une dépendance à d'autres pays. Dans le cadre d'élections démocratiques, le risque, supposé ou avéré d'ingérence, peut entraver la confiance du public.
- **Barrières à la mise à l'échelle nécessairement obligatoire** : le déploiement éthique des technologies numériques présuppose un déploiement à grande échelle par conception, et manque de possibilités de déploiement à grande échelle, en raison du manque de confiance.

RECOMMANDATIONS

- 1 **Piloter les solutions dans des cadres restreints** : si le déploiement à grande échelle des techniques de e-vote et de BVR ou encore de blockchain requiert des moyens financiers et techniques considérables, piloter les solutions pour des élections moins cruciales au niveau national mais toutes aussi importantes pourrait être une solution à adopter pour tous. En cela, les grandes entreprises ou associations pourraient jouer le rôle de pilote dans le cadre de leurs élections syndicales, d'assemblée générale ou autres moments de la vie d'entreprise. Des municipalités peuvent également participer à ce processus de "roll-out" progressif pour identifier les lacunes et sécuriser le modèle.
- 2 **Maintenir un système hybride pour favoriser la sécurisation des élections** : bien que la promesse technologique soit intéressante, l'enjeu d'élections, qu'elles soient locales ou nationales, est trop important pour ne pas proposer une alternative manuelle et de continuité d'activité, ainsi qu'une matrice de risques opérationnels et techniques aussi poussée que possible.
- 3 **Lancer des campagnes média / réseaux sociaux pour améliorer la confiance du public** : peu importe la qualité des élections et leur fiabilité, c'est le discours médiatique et la conversation avec la société civile qui pourra réparer la fracture de confiance existant aujourd'hui sur le continent. A titre d'exemple, une étude publiée en 2017 sur l'usage de campagnes réseaux sociaux par les partis politiques sud-africains à destination de la tranche d'âge 18-25 ans, sujette à une forte abstention, démontre qu'une stratégie de "marketing politique" via les réseaux sociaux influe positivement sur les intentions de vote, et la confiance accordée aux candidats. Impliquer les citoyens via les réseaux sociaux, les représentants de partis politiques ou mouvements sociaux dont peuvent émaner les doutes, et d'autres leaders d'opinion dans la conversation sur la sécurité accordée aux élections est ainsi primordial.

TECHNOLOGIES ASSOCIÉES

Biometrics - Blockchain - E-voting - Social Media

Mentions complémentaires et obligatoires

Auteur(s) : Je m'engage pour l'Afrique

Géographie : Afrique - Nigeria - Kenya

Mots-clés : Biometrics, Blockchain, Elections, Participation Politique

Thématiques : Processus Électoral, Identification, Processus Démocratique



NOTES DE FIN DE PAGE

Tech Brief 1.

- [1] Nic Cheeseman, Gabrielle Lynch & Justin Willis (2018) Digital dilemmas: the unintended consequences of election technology, *Democratization*, 25:3, 1397-1418, DOI: 10.1080/13510347.2018.1470165
- [2] Recent developments in African data protection laws - Outlook for 2022 - Hogan Lovells Engage
- [3] - Election quality, public trust are central issues for Africa's upcoming contests
- [4] Les Français et les soupçons de fraude électorale à l'élection présidentielle 2022 - Kantar Public
- [5] Kenyan Electoral Board Designs A Transparent Voting System That Mirrors The Bitcoin Blockchain, *Forbes Magazine*
- [6] Ibid
- [7] Alam, M., Yusuf, M.O. & Sani, N.A. Blockchain technology for electoral process in Africa: a short review. *Int. j. inf. technol.* 12, 861-867 (2020). <https://doi.org/10.1007>
- [8] How Biometrics Is Becoming a Norm of Elections in Africa
- [9] If the EMB uses technology to collect voter registration data, is biometric data captured and used during registration? | International IDEA
- [10] Voters face biometric verification kit glitches in Kenya elections, failures 'not widespread' | Biometric Update
- [11] Kenya's Election Uses High-Tech "Checks" (voafrica.com)
- [12] Alam, M., Yusuf, M.O. & Sani, N.A. Blockchain technology for electoral process in Africa: a short review. *Int. j. inf. technol.* 12, 861-867 (2020). <https://doi.org/10.1007/s41870-020-00440-w> Blockchain technology for electoral process in Africa: a short review | SpringerLink
- [13] <https://people.csail.mit.edu/rivest/pubs/PSNR20.pdf>
- [14] [Elections in Kenya 2017: Presidential election re-run in October will cost \\$117 million](#)
- [15] Election quality, public trust are central issues for Africa's upcoming contests, *AfroBarometer*, p.2
- [16] DR Congo: Voter Suppression, Violence | Human Rights Watch
- Chinje, Nathalie & Chinomona, Richard. (2018). The Influence of Trust and Ease of Use of Social Media Platforms on South Africa's Generation Y Social Media Use Intention and Information Sharing. 10.1007/978-981-10-5323-8_7.

TECH BRIEF 2 :

Open data: un levier pour améliorer la transparence, la redevabilité et encourager la participation citoyenne



OPEN DATA : UN LEVIER POUR AMÉLIORER LA TRANSPARENCE, LA REDEVABILITÉ ET ENCOURAGER LA PARTICIPATION CITOYENNE



FAITS SAILLANTS

Bien que les initiatives open data se soient largement répandues dans des pays du Nord, les efforts africains sont encore balbutiants. Dans le dernier rapport du Baromètre Open Data, les pays d'Afrique subsaharienne n'arrivent pas à se hisser dans le top 30 du classement, et six d'entre eux figurent dans les dix derniers.

La Côte d'Ivoire, par exemple, a adhéré au PGO [1] en 2014 et selon l'initiative Open Data Barometer, fait des progrès importants en matière de données ouvertes au cours des dernières années, mais des efforts restent attendus pour assurer la pleine application des principes du PGO dans le pays, s'agissant notamment de la garantie de l'accès effectif à l'information et aux données publiques.

Selon le baromètre, la loi sur l'accès à l'information en Côte d'Ivoire est relativement solide dans ses principes, mais sa mise en œuvre, et le manque de transparence des institutions publiques mettent en péril sa matérialisation concrète.

Pourtant, selon l'étude "Divided We Stand: Why Inequality Keeps Rising" publiée par l'OCDE [2], l'accès à l'information joue un rôle crucial dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté.

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, les initiatives en matière d'open data sont devenues des facteurs décisifs dans la politique de transparence des organisations (gouvernements et entreprises), et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication a été proposée comme un moyen efficace pour la promouvoir.

L'open data se définit comme des données librement accessibles en ligne, disponibles sans restriction technique de réutilisation, et fournies sous une licence d'accès libre qui permet la réutilisation des données sans limitation, y compris dans différents domaines d'activité (par exemple, commerciaux et non commerciaux). Des initiatives d'Open Data existent au niveau continental. En 2021, la Côte d'Ivoire a lancé data.gouv.ci, une plateforme permettant aux citoyens et organisations d'avoir des informations fiables par rapport à la Covid-19 (centres de vaccinations, centres de tests ...) ainsi qu'un large éventail de données. Selon le conseiller technique du CIGG [3], la mise en place de la plateforme a permis d'améliorer nettement l'accès à la vaccination et aux tests de dépistage.

Il n'en reste pas moins que plusieurs interrogations peuvent être soulevées à cet égard: l'open data peut-elle être considérée comme un outil citoyen favorisant le dialogue entre les organisations et la société civile ?

Incite-t-elle à la participation citoyenne et améliore-t-elle la conception des politiques publiques, tant locales que nationales, basées sur les données produites par ces organisations ?

Ce Tech Brief étudie les façons dont l'open data peut être utilisée pour améliorer la démocratie, la transparence et l'empowerment citoyen. Il présente les enjeux liés à cet usage de l'open data, donne un exemple de mise en place de l'open data en Afrique et identifie certaines opportunités que cela peut offrir.

ENJEUX

1) Les données comme carburant de la démocratie

L'open data consiste en la mise à disposition des données publiques produites par les administrations centrales, décentralisées et décentralisées.

Il peut s'agir de données sur les budgets, les comptes de l'État ou des collectivités locales, l'expression démocratique, les logements et les contenus culturels, etc. L'open data, bien qu'elle concerne directement la société et l'ensemble de ses composantes, est une expression méconnue par la plupart des citoyens de certains pays, notamment d'Afrique francophone. Ce paradoxe est lié à plusieurs obstacles, qui, une fois relevés, permettront à chacun de s'engager pleinement dans la vie de la cité.

Le numérique entraîne un changement en profondeur de l'exercice démocratique. Il permet à chaque citoyen de s'exprimer quotidiennement et de faire entendre sa voix. Tout le monde a désormais la possibilité de faire groupe avec des personnes partageant des intérêts, des problématiques ou des objectifs communs.

La démocratie n'est plus un rendez-vous ponctuel entre le peuple et ses représentants : elle s'exerce dorénavant en continu [4], sous une forme complémentaire à celle du vote traditionnel. Mais dans un cas comme dans l'autre, c'est l'information à laquelle le citoyen a accès qui lui permet de mener sa propre réflexion. Aussi, l'ouverture des données publiques doit [5] être telle qu'une exigence démocratique : c'est en partageant ce savoir que l'on enrichit la connaissance des citoyens. Une connaissance nécessaire : savoir, c'est pouvoir choisir en conscience [6].

2) L'empowerment citoyen : le pouvoir par l'information

Les données publiques ont le potentiel de devenir une forme de pouvoir direct ou indirect pour les citoyens (celui d'avoir à sa disposition les informations pour comprendre les enjeux et parvenir à se positionner dans l'échiquier politique) [7]. L'Open Data Charter a partagé les points saillants d'un Groupe de Travail organisé en 2020 sur les différents moyens d'inclusion des citoyens par l'open-data.

Il y est notamment question de la Bristol Approach, une approche en six étapes permettant une inclusion des citoyens dans l'open data à différents moments de l'action publique, et une publication massive de la donnée.

Grâce à la mise à disposition de données publiques en référence à des problèmes de voirie à Barcelone, les citoyens ont pu proposer une solution, suivre son pilotage, et partager publiquement les résultats [8]. Dès lors que les données publiques, chiffres et statistiques sur lesquels se fonde l'action publique sont accessibles à tous, la possibilité de mieux appréhender les enjeux sociétaux, économiques et politiques et de prendre des décisions basées sur des données concrètes ne devient plus un horizon lointain pour le citoyen. A titre d'exemple, la plateforme britannique TheyWorkForYou reprend les données des sources parlementaires officielles du Royaume-Uni pour permettre aux citoyens de comprendre ce que font leurs élus, une fois élus. Pour améliorer la lisibilité, le site propose des fonctionnalités supplémentaires qui rendent les données plus faciles à comprendre. Par exemple, les utilisateurs peuvent découvrir qui les représente, comment leurs représentants ont voté et ce qu'ils ont dit lors des débats. Les effets de cette plateforme sont intéressants à la fois pour les citoyens et pour les élus : un rapport d'impact de la plateforme rendu public par Omidyar Network soutient que les élus ont changé leur comportement, notamment en venant plus régulièrement aux sessions de vote et en votant plus souvent contre l'avis majoritaire de leur parti.

3) L'Open Data en Afrique, vecteur d'opportunités tributaire de systèmes encore en voie de solidification

Sur le continent, l'usage de l'open data pourrait (1) améliorer la qualité des services à destination des citoyens (même ceux non opérés par les pouvoirs publics), (2) mieux répondre aux périodes de crise, notamment sanitaire et (3) améliorer la qualité de l'information partagée à tous les acteurs, et pas uniquement aux citoyens.

Certains services aux citoyens se sont développés dans les sphères informelles, notamment les services de transports. Au Kenya, les Matatus, petits minibus régis par une réglementation similaire à celle des taxis en Europe et non opérés par les pouvoirs publics, constituent l'essentiel de l'offre de transport en commun intercommunal (un service de bus public existe, mais uniquement à l'intérieur de Nairobi). Le système, permettant aux voyageurs de se déplacer d'une localité à une autre, souffrait d'un manque de lisibilité, de fiabilité et de structuration du réseau.

Le MIT, en collaboration avec les universités de Nairobi et de Columbia, a développé le projet Digital Matusu : une solution de cartographie des transports en commun informels, les Matatus, afin d'en faciliter l'usage pour les citoyens [9].

Grâce aux données GPS collectées depuis des téléphones mobiles, les citoyens peuvent connaître précisément la localisation, les arrêts desservis par chaque Matusu et, avec une précision variable, les heures de passages de ces minibuses. Une application a été développée à destination des habitants, qu'ils peuvent eux-mêmes enrichir. Ce projet a été un franc succès : la ville de Nairobi a reconnu cette cartographie et en fait usage aujourd'hui.

Une nomenclature commune à l'échelle mondiale et un travail collaboratif de partage et de traitement commun des données peuvent avoir des effets positifs sur la gestion de crises. C'est un point important lorsqu'il s'agit des crises sanitaires au cours desquelles le continent africain a pu voir émerger des initiatives basées sur la donnée, notamment dans la lutte contre Ebola au Sierra Leone. En effet, le Sierra Leone a été le théâtre d'initiatives ambitieuses d'open data lors de la crise sanitaire, par le biais du Centre national de réponse à Ebola (NERC) de la Sierra Leone, le Humanitarian Data Exchange (HDX) des Nations unies et le Ebola GeoNode. Ceci montre à la fois le potentiel et les défis des projets de données ouvertes dans la lutte contre Ebola en particulier, et plus généralement dans la gestion des crises humanitaires.

L'un des points saillants du rapport d'impact publié par GovLab.org en 2017 à ce sujet démontre que, si le potentiel d'usage et d'impact de l'open data est considérable dans la gestion des crises sanitaires, cet impact reste tributaire de la qualité des politiques publiques mises en place, de la lisibilité initiale de l'action publique et de la qualité des informations transmises.



Un rapport d'étude de cas publié par la Georgetown University Medical Center note que les répondants à l'étude présents sur le terrain et impliqués dans la lutte contre l'épidémie évoquent des obstacles au partage de données liés "1) à l'état relativement peu développé des infrastructures sanitaires dans les trois pays les plus touchés; 2) à la fragmentation des sources de données pertinentes; 3) à l'absence de coordination et de rôles clairs pour les sources de données, y compris les organisations non gouvernementales et les intervenants gouvernementaux [...]; 5) aux incitations pour les chercheurs du secteur privé qui pénalisent ou interdisent le partage; 6) aux incitations pour les chercheurs du secteur public qui pénalisent ou interdisent le partage; 7) aux contraintes éthiques et juridiques liées à la confidentialité des patients et au consentement éclairé; et 8) aux obstacles au partage des données au niveau communautaire[10]."

Il en ressort ainsi que les obstacles au déploiement massif et efficace de l'open data au niveau gouvernemental sont conditionnés par une série de facteurs exogènes, et structurants. Sans une révision du rapport aux données, de leur partage et de leur bonne gouvernance, et sans évolutions notables des institutions publiques d'un point de vue opérationnel, l'open data ne pourra pas être déployée à son plein potentiel.

Pour proposer une nomenclature lisible et activable aux pouvoirs publics et mesurer l'impact social de l'open data, la Sunlight Foundation a publié un référentiel consultable de plus de 100 exemples sur les réalisations, les résultats et les impacts des projets de données ouvertes et de technologie numérique, ainsi que des nomenclatures de théorie du changement et d'indicateurs d'impact à utiliser [11] afin de permettre aux pouvoirs publics concernés de mieux se saisir des enjeux et de visualiser l'impact potentiel de projets similaires.

L'une des études de cas présentée concerne l'initiative Open Duka, lancée au Kenya en 2014. Open Duka est une plateforme en ligne qui vise à fournir aux citoyens, aux journalistes et aux militants civiques du Kenya un outil pratique et facile à utiliser pour mieux comprendre le secteur privé du pays, tout en démontrant les applications pratiques des données ouvertes pour les citoyens. Le projet collecte des données provenant d'une grande variété de sources, allant des informations sur les actionnaires et des données sur les marchés publics, aux affaires juridiques, en passant par les données foncières et les informations sur les entreprises. Les données sont modélisées de façon intelligible et probante, de telle sorte qu'elles soient accessibles à tous. Cette initiative a pour but d'améliorer la transparence, de lutter contre la corruption, et d'apporter des données de qualité à tous ceux qui souhaitent y accéder.

Cette expérience a pu démontrer que la qualité des données est tout aussi importante que leur accessibilité et que les moyens de mise en œuvre sont essentiels. Aucune étude approfondie n'a été réalisée sur l'impact du projet et les réussites qui existent sont largement anecdotiques. Entendu lors des entretiens préliminaires à [l'étude d'impact d'Open Duka](#) menés par [GovLab.org](#), Jay Bhalla, Directeur Exécutif de l'Open Institute Trust à l'initiative d'Open Duka, note que les médias ont bénéficié de la plateforme.

Cependant, établir des liens directs entre les articles sur la corruption et l'utilisation d'Open Duka par les journalistes, reste, pour lui, complexe [12]. Dr. Bitange Ndemo, Chairman d'Open Institute, estime que davantage d'efforts doivent être déployés pour améliorer la culture des données des médias et leur capacité à créer des impacts en tant qu'intermédiaires pour le public. C'est en améliorant la qualité des articles de presse que la plateforme pourra également s'améliorer [13].

4) L'Open Data au service du Développement : la disponibilité des données comme principe directeur

L'initiative IITA [14] (Initiative internationale pour la transparence de l'aide) à Accra en 2008 a été créée avec comme finalité de rendre les informations sur l'aide plus faciles à trouver, à comprendre, à comparer et à examiner. L'initiative a permis de répondre à un besoin prioritaire des bailleurs de fonds souhaitant promouvoir l'accessibilité des données et leur bon usage en vue d'une amélioration structurelle de l'aide et de son impact. L'initiative établit un format commun et ouvert pour la publication des informations sur l'aide. En acceptant de publier leurs données et leurs documents clés de cette manière, les bailleurs rendent des données accessibles et exploitables.

En 2010, la Banque mondiale a montré la voie en ouvrant au public son vaste réservoir de données. Depuis lors, la Banque indique que l'utilisation de ses ensembles de données a triplé, avec jusqu'à 100 000 utilisateurs par jour accédant à ses bases de données gratuites et consultables contenant 7 000 indicateurs [15]. L'open data n'est pas une panacée, elle ne peut pas, à elle seule, garantir de bons résultats en matière de développement. Cependant, l'expérience de la Banque n'en démontre pas moins qu'il existe une réelle demande de données ouvertes sur l'aide et le développement. En ce sens, de plus en plus d'organisations rejoignent l'initiative, notamment la Banque africaine de développement, devenue le 19e signataire en avril 2011.

5) Conditions techniques pour une plus grande accessibilité/disponibilité des données

L'ensemble des acteurs peuvent agir pour améliorer (1) la disponibilité, (2) la fiabilité et (3) la lisibilité des données et permettre ainsi aux initiatives d'open data d'émerger dans la sphère publique, comme au sein des organisations de la société civile.

La disponibilité des données à exploiter dans une démarche d'open data dépend de leur collecte et de leur mise à disposition. Au sujet de la culture de partage de données, une étude, publiée en juillet 2022, a mené à une meilleure compréhension de l'attitude des chercheurs africains vis à vis de la culture d'open data. L'étude note que les obstacles au partage des données dans les institutions de recherche africaines sont principalement associés à (1) l'absence de cadres politiques et de lignes directrices aux niveaux institutionnels et nationaux, (2) un financement limité et (3) des infrastructures inadéquates [17].

S'agissant d'initiatives au niveau national, une étude intitulée "*Open Data Portals in Africa : An Analysis of Open Government Data Initiatives*" a évalué l'étendue de la mise en œuvre des portails d'Open Data initiée par des gouvernements en Afrique. Un total de vingt-deux portails de données de dix-sept pays différents ont été évalués. Environ 60% des portails étudiés sont des initiatives nationales. Le Nigeria possède la seule initiative régionale/étatique et les deux seuls portails de données d'organisations indépendantes. L'Afrique du Sud détient les seuls portails liés à des universités. Un portail de données dédié à la crise Ebola a été déployé au Sierra Leone. Les dates de création des portails de données s'étendent de 2011 à 2015. Les résultats de cette étude démontrent que des efforts remarquables ont été faits pour créer ces portails, mais qu'ils restent marginaux à l'échelle continentale.

Pour l'infrastructure, notamment l'accès à internet, l'enjeu de couverture au niveau du continent reste important et fait l'objet d'un travail conséquent au niveau des états, pour garantir l'accès à tous et combattre la fracture numérique [18].

Ainsi, l'un des premiers enjeux pour la réussite de cette transition vers un Open Government Data est l'accessibilité et la lisibilité des données pour tous. En effet, il faut permettre aux citoyens de télécharger les données sous formats adaptés, disponibles sous une forme commune lisible, en l'occurrence sous XLS et CSV, librement reproductibles et réutilisables par le développement de dashboards et de visualisation de la donnée, pour qu'elle soit exploitable rapidement par tous. Enfin, la mise à disposition de ces données sur des sites publics, ou l'accompagnement par un assistant digital (sous la forme de chatbot) pourrait simplifier la recherche et l'exploitation des données par les citoyens.



RISQUES

- Lors de l'utilisation de l'open data, il est nécessaire de bien prendre en compte les méthodes de collecte des données et les métadonnées. Lorsque celles-ci sont mal comprises, des conclusions erronées peuvent être tirées des données.
- Les données, qu'elles soient ouvertes ou propriétaires, sont régies par des lois qui visent à protéger les droits des personnes et à se prémunir contre toute utilisation malveillante des données.
- L'effet mosaïque est un risque qui concerne la confidentialité des données. Il est dérivé de la théorie de la mosaïque dans la collecte de renseignements, selon laquelle des éléments d'information disparates deviennent significatifs lorsqu'ils sont combinés à d'autres types d'informations. Ceci constitue un risque important quant à la confidentialité des données, qui de fait, doivent rester anonymes.

OPPORTUNITÉS

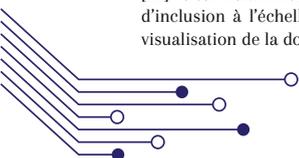
Les données au service de la prise de décision

- Que se passe-t-il lorsque les collectivités locales se concentrent sur les données ouvertes comme outil pour prendre de meilleures décisions - dépassant la transparence pour devenir elles-mêmes des entités axées sur les données ? Comment promouvoir l'open-data dans les collectivités territoriales, dans les communes ?
- Une ville axée sur les données est une ville qui les utilise intelligemment pour mieux fournir des services essentiels. La transparence, l'ouverture des données et l'innovation sont des éléments importants de l'identité civique moderne, en particulier dans les villes africaines qui s'efforcent de renforcer la collaboration avec leurs citoyens. Cependant, être une ville pilotée par les données, c'est en réalité fournir plus efficacement les services essentiels de la ville : une allocation des ressources plus intelligente et basée sur les risques, un meilleur partage des informations d'une agence à l'autre pour faciliter la prise de décision intelligente et l'utilisation des données d'une manière qui s'intègre dans les schémas quotidiens établis des travailleurs de première ligne des agences de la ville. Être une ville pilotée par les données n'est pas principalement un défi technologique [19].
- La question n'est pas de savoir si une collectivité guidée par les données peut créer les meilleures solutions aux problèmes de la société, mais de savoir quand est-ce qu'elle adopte l'idée et en tire les bénéfices. Une approche axée sur les données ouvertes permet d'avoir un impact considérable, qu'il s'agisse de déterminer la bonne approche pour améliorer la qualité de l'air, pour faire évoluer l'accès aux soins de santé ou pour permettre aux chômeurs de retrouver un emploi. La compilation d'informations provenant de différents organismes permet d'acquérir de nouvelles connaissances et prouve le pouvoir des données [20].

Les données comme liant d'une nouvelle méthodologie d'inclusion du citoyen dans les processus d'élaboration de politiques publiques

Promouvoir l'open data dans les collectivités signifie aussi faire participer la communauté et pour cela, trois lignes directrices peuvent étre mises en place :

- **Recueillir les données et informer les citoyens des décisions et initiatives à l'échelle locale.**
- **Permettre aux développeurs et aux tiers d'utiliser les données mises à disposition**, comme la tentative d'Open Duka, en s'assurant de la faisabilité technique et en recrutant des développeurs qualifiés dans l'élaboration des plateformes.
- **Permettre aux citoyens de comprendre et se saisir de la donnée** : la mise en place des programmes d'initiation aux données, portée par les collectivités territoriales et en lien avec les acteurs privés et associatifs, à destination des populations en risque d'exclusion numérique ou d'illectronisme à l'utilisation des outils, peut-être envisagée [21]. C'est notamment le cas en France, où le travail de Simplon et d'autres acteurs vient contribuer à l'effort d'inclusion à l'échelle locale. Il est aussi possible d'imaginer la co-construction avec les usagers des outils de visualisation de la donnée, pour les rendre aussi proches des besoins et habitudes des citoyens que possible.



RECOMMANDATIONS

- 1 **Pour les acteurs de la société civile impliqués dans l'open data, sensibiliser le public à l'importance de l'open data** : il est important de sensibiliser les citoyens à l'importance de l'open data et à leur rôle dans la collecte et l'utilisation de ces données.
- 2 **Pour les états, mettre en place et promouvoir des plateformes de données ouvertes et facilement accessibles** : cela permettra aux différents groupes de se connecter et de travailler ensemble de manière plus efficace.
- 3 **Former les acteurs clés (notamment les médias)** sur l'utilisation de l'open data : il est important que les décideurs publics, les entreprises et les acteurs de la société civile comprennent comment utiliser et tirer parti de l'open data.
- 4 **Encourager les partenariats public-privé (PPP)** : les entreprises peuvent apporter des compétences techniques et des ressources financières pour aider à mettre en place et à gérer des plateformes de données ouvertes.

TECHNOLOGIES ASSOCIÉES ET OPPORTUNITÉS

Data - IA - Blockchain - Réseaux sociaux - plateforme web

Mentions complémentaires et obligatoires

Auteur(s) : Je m'engage pour l'Afrique

Géographie : Afrique de l'ouest, Afrique australe

Mots-clés : Data, IA, Blockchain, réseaux sociaux, site web

Thématiques : Open data, Société civile, citoyen, Processus Démocratique, transparence, entreprises, gouvernements.



POUR ALLER PLUS LOIN...



Discussion avec Paul Joel Kamtchang

*Data journaliste
secrétaire Exécutif d'ADISI-Cameroun*

1) Pouvez-vous nous présenter ADISI Cameroun ?

ADISI est une organisation de la société civile basée à Douala, au Cameroun, qui travaille sur l'accès à l'information. Dans ce cadre, nous employons beaucoup les technologies de type Open Data pour travailler notamment sur l'amélioration et la qualité de l'information. Nous utilisons, par exemple, le fact checking, c'est-à-dire la vérification de l'information. ADISI a d'autres champs d'activités tels que la recherche, l'étude, les droits digitaux et la liberté des médias. L'organisation est aussi promotrice de la plateforme DataCameroun, qui fait la promotion du datajournalisme, du fact checking et du journalisme d'investigation utilisant des technologies pour travailler sur les questions de transparence et de redevabilité.

2) Quel état des lieux pouvons-nous dresser des plateformes de données en Afrique ? Quelles perspectives ?

Je commencerai par dire que les plateformes d'Open Data en Afrique sont encore très peu développées, et ce pour plusieurs raisons. D'abord, et ne nous y trompons pas, les questions d'accès à l'information sont de celles qui relèvent purement du devoir régalien de nos États. Ainsi, les limites sont telles que le renouvellement ou la mise à jour de ces données est une nécessité impérieuse qui incombe forcément au producteur de l'information. De ce fait, substantiellement, les plateformes d'Open Data au Cameroun et en Afrique manquent, en dépit du dynamisme que l'on constate sur le terrain.

Nous pouvons tout de même noter quelques réalisations de la part des organisations - comme la Société Civile notamment en Tunisie avec Inkyfada - qui, en ce sens, s'efforcent de mettre ces données à la disposition du public. Ainsi, pour ma part, je résumerais en déclarant qu'en Afrique, tous les projets d'Open Data initiés par des privés ou des tiers - en dehors du gouvernement - ont été des échecs.

En revanche, il faut sensibiliser les gouvernements, qui sont les principaux producteurs de l'information, à disposer de l'infrastructure technologique nécessaire pour rendre ces données disponibles et accessibles. Il leur faut également constituer une communauté qui serait formée à l'exploitation de ces données. C'est une chose de faire de l'Open Data, c'en est une autre d'être face à des acteurs qui comprennent leur signification et la nécessité de les utiliser. Vous savez, les questions de technologies de ce type ne s'enseignent pas dans les écoles en Afrique. De ce fait, il est difficile pour des journalistes ou des organisations de la société civile de se les approprier. Et puis, il faut aussi poser la question des politiques de données, car, derrière chacune de ces plateformes de données, il existe une méthodologie, une politique d'ouverture impliquant de comprendre ce que sous-tendent ces jeux de données ou Datasets.

3) Quelle est votre vision de l'open data comme outil de transparence au service du renforcement de l'ancrage démocratique ?

Notre vision est que l'Open data est l'outil de transparence par excellence. Nous en avons davantage besoin en Afrique, notamment au sud du Sahara, où les systèmes de gouvernance, évoluant dans l'omerta, sont parmi les plus fermés et opaques. Il faudrait inciter ces gouvernements à rendre ces données disponibles. Heureusement, avec des outils de tracking par exemple, nous pouvons aller au-delà de l'inexistence, de l'indisponibilité ou de l'inaccessibilité de ces données. L'objectif étant de les rendre transcendantes et pertinentes à l'analyse des politiques publiques, mettant ainsi en exergue ces questions de gouvernance qui, comme vous le savez, posent un sérieux problème en Afrique, comme les crises politiques que nous pouvons constater.

Ces questions reposent essentiellement sur l'absence d'une gouvernance ou d'une politique de transparence de la part des différents gouvernements.

Il est donc très important d'avoir cet outil. Cependant, le véritable défi est de disposer d'une loi sur l'accès à l'information de l'open data. Remarquez que rares sont les pays africains qui en disposent, alors que l'Union Africaine, et même l'ONU ont déjà théorisé un cadre pour ces lois. Aux Etats africains, nous demandons d'intérioriser et de domestiquer ce cadre pour le rendre disponible.

Au-delà des lois, il faudra commencer par discuter de la question de l'infrastructure technologique. Vous le savez, en Afrique, le coût prohibitif et la qualité d'accès à Internet posent encore problème. Très peu d'Africains peuvent se le permettre, notamment en RCA, qui a l'une des connexions les plus chères et les plus mauvaises du continent. Dorénavant, il existera une plateforme, une méthodologie mettant ces données à disposition, mais encore faut-il que les acteurs disposent des rudiments techniques. Les anglo-saxons parlent de "skills" permettant l'utilisation, l'analyse et l'accompagnement de ces dynamiques d'information qui sont, en définitif, les piliers de cette transparence à laquelle vous faites allusion.

C'est donc un gros chantier et il faut bien commencer quelque part pour y arriver. La construction de cette dynamique de transparence par l'open data est finalement incontournable à l'heure où toutes les sociétés africaines ont souscrit à ce qu'on appelait "la société de l'information". Il devient indispensable pour nos Etats de disposer des mécanismes d'open data. De ce fait, nous attendons de nos pays, de nos gouvernements, de nos services, qu'ils ouvrent des portails d'open data pour informer le citoyen et qu'ils forment une communauté capable d'utiliser ces données, comme le veulent les principes de l'open data.

4) Quelles sont les difficultés que vous rencontrez et comment les bailleurs peuvent accompagner vos actions ?

En tant que société civile, il faut dire que nous faisons face à plusieurs défis. Le premier (et le plus important) étant le financement. Vous savez, une plateforme d'open data utilise beaucoup de ressources, c'est toute une machine qu'il faut avoir derrière : des concepteurs aux designers, en passant par les moissonneuses, l'alimentation de toute une plateforme de réutilisation de ces différentes données, l'aide aux journalistes, etc. Parce qu'à ADISI-Cameroun, dans le cadre de ce que nous avons appelé "les académies de data journalisme" dont les premières enquêtes sont disponibles depuis décembre dernier, nous essayons d'équiper les journalistes, de les former à l'utilisation de ces diverses données.

Ainsi, au-delà de la ressource financière, matérielle ou même technologique, le second défis se trouve dans le plaidoyer visant à inciter les institutions à ouvrir leurs données, car sans ces institutions, elles ne peuvent pas être ouvertes. Il est donc important de porter des plaidoyers forts et de haut niveau.

Nous sommes même allés, dans le cadre de certains de ces plaidoyers, jusqu'à demander aux bailleurs de fonds de poser l'open data comme une des conditions d'accès, pour les Etats, à certains financements ou à certaines expertises extérieures.

Donc, pour me résumer, les défis sont de plusieurs ordres :

- Défis financiers : l'open data nécessite beaucoup d'argent. De plus, une certaine organisation doit être mise sur pied : il faut une communauté de consommateurs, une communauté de porteurs, une communauté de vecteurs, etc. Il est important d'avoir tout ce beau monde (producteurs et consommateurs) autour de l'open data;
- Défis humains : il faut, par exemple, avoir de bons développeurs, qui maîtrisent les dernières technologies, qui intègrent la question des moissonneuses, qui mettent régulièrement à jour des plateformes d'open data, sans pour autant que ce processus soit manuel puisqu'ils auront justement des moissonneuses programmées effectivement pour le faire. Voici, globalement, les principaux défis auxquels nous faisons face.

NOTES DE FIN DE PAGE

Tech Brief 2.

- [1] Le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, une initiative internationale visant à promouvoir la transparence, la responsabilité et la participation citoyenne dans les gouvernements du monde entier.
- [2]OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques.
- [3] CIGC: Centre d'Information et de Communication du Gouvernement
- [4] En France par exemple, le gouvernement a lancé un "Grand Débat National" en ligne pour permettre aux citoyens de s'exprimer sur des questions importantes telles que l'écologie et la fiscalité.
- [5]En France, le PGO est défini par la loi pour une République numérique de 2016, qui stipule que les données gouvernementales doivent être mises à disposition de manière proactive et en format machine-readable pour favoriser la transparence, la participation citoyenne et l'innovation.
- [6]Citation populaire qui signifie que l'acquisition de connaissances permet de prendre des décisions éclairées. Elle est souvent utilisée pour exprimer l'importance de l'éducation et de l'acquisition de connaissances pour la prise de décision et l'autonomisation.
- [7] ODC Implementation Working Group [Spotlight] Power to the people. Three ways open data can enable citizen... | by Open Data Charter | [opendatacharter](#) | Medium
- [8]ODC Implementation Working Group [Spotlight] Power to the people. Three ways open data can enable citizen... | by Open Data Charter | [opendatacharter](#) | Medium
- [9] Williams, Sarah & White, Adam & Wagacha, Peter & Ochieng, Dan & Klopp, Jacqueline. (2015). The digital matatu project: Using cell phones to create an open source data for Nairobi's semi-formal bus system. *Journal of Transport Geography*. 49. 39-51. 10.1016/j.jtrangeo.2015.10.005.
- [10] Data Sharing during the West Africa Ebola Public Health Emergency: Case Study Report November 2018 FINAL Data Sharing during West Africa Ebola Public Health Emergency Case Study Report ([glopid-r.org](#))
- [11]Keserű, Júlia & Chan, James Kin-Sing. (2015). The Social Impact of Open Data. https://www.researchgate.net/publication/298646716_The_Social_Impact_of_Open_Data
- [12] Kenya's Open Duka ([odimpact.org](#))
- [13] Kenya's Open Duka ([odimpact.org](#))
- [14]<https://iatistandard.org/fr/> initiative utilisée par : Données HITA sur le développement et les activités humanitaires, campagne mondiale pour la transparence de l'aide, Publiez Ce Que Vous Payez
- [15]Wardhaugh, Alasdair. 2011. L'accès aux données d'aide transforme des vies. Sensibilisation au développement.Banque mondiale. © Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/6120>
Licence : CC BY 3.0 IGO
- [16]Skelly L and Chiware ERT (2022) African researchers do not think differently about Open Data. *Front. Res. Metr. Anal.* 7:950212. doi: 10.3389/frma.2022.950212
- [17]Chiware, E. R. T. (2020). Open research data in African academic and research libraries: a literature analysis. *Libr. Manag.* 41, 383-399. doi: 10.1108/LM-02-2020-0027
- [18]Défi 7. Les nouveaux motifs de discrimination à l'ère numérique la culture numérique et la fracture numérique
- [19]Beyond Transparency: Open Data and the Future of Civic Innovation
- [20]The Potential for Data-Driven Policymaking in Africa
- [21] Défi 7. Les nouveaux motifs de discrimination à l'ère numérique la culture numérique et la fracture numérique

TECH BRIEF 3:

Rapprocher les services publics des
territoires ruraux de leurs citoyens :



RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS DES TERRITOIRES RURAUX DE LEURS CITOYENS : ETUDE DE CAS DU PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT COMMUNAL CAMEROUNAIS (PRADEC)



FAITS SAILLANTS

Le numérique transforme l'interaction des citoyens avec le secteur public et vice-versa. Les territoires marginaux et/ou périphériques sont souvent confrontés à des problématiques de démographie (vieillesse, pluralité culturelle, exode des jeunes et difficulté d'accès à la formation) et d'infrastructures (manque d'infrastructures en réseau permettant un accès simple et efficace à l'utilisation d'outils numériques) qui complexifient la transition numérique.

S'adresser à cette fracture numérique est un enjeu clef pour l'Etat en termes de cohésion des territoires, mais également d'inclusion des citoyens. Cela implique une bonne compréhension de la diversité des besoins territoriaux et de leur population afin de co-construire des services publics digitaux adéquats et performants.

Par ailleurs, le continent africain est celui qui rencontre la rupture la plus forte quant à l'usage des moyens de connectivité entre espace urbain et espace rural. En 2022, le Global Connectivity Report note que 50% des Africains des villes ont accès à Internet, contre 15% des Africains résidant en milieu rural. Des chiffres bien inférieurs aux moyennes mondiales de respectivement 76% et 39%.

Global Connectivity Report 2022

Figure 2.7: The urban-rural divide

Percentage of the population using the Internet in urban and rural areas, 2021



Note: CIS = Commonwealth of Independent States.
Source: ITU.

INTRODUCTION

Le développement local et communal par le biais de la décentralisation des pouvoirs est un objectif souvent inscrit dans la constitution des pays d'Afrique, c'est notamment le cas dans la constitution camerounaise de 1996. En effet, la décentralisation des pouvoirs et l'appui des municipalités pour endosser ce rôle peuvent aboutir à une sensibilisation et un engagement citoyen plus fort [1]. Par extension, cela peut se traduire par un meilleur accès au soin, à l'éducation et, si les services en ligne sont fonctionnels, fiables et transparents, cela a pour effet d'accroître la confiance de la population dans les services publics. Appuyer la décentralisation par un travail de digitalisation des services publics est l'opportunité d'observer une amélioration des finances locales, la création de bases de données des engagements et des dépenses réalisées sur le territoire et, pour aller plus loin, la mise en place des mécanismes de décisions participatifs [2].

Il existe de nombreux clivages relatifs à l'usage des outils digitaux et plus particulièrement d'Internet. Parmi ces clivages, la dimension espace urbain/ espace rural est particulièrement pointée du doigt. L'Union Internationale des Télécommunication (ITU) souligne dans son rapport de 2022 [3] que la part des utilisateurs d'Internet était deux fois plus élevée dans les zones urbaines que dans les zones rurales en 2020. Cette différence d'usage des outils digitaux existe sur les cinq continents, toutefois elle est d'autant plus marquée que les zones géographiques sont dites "en développement". En effet, en Europe le fossé du recours à Internet entre zones urbaines et rurales est faible. L'utilisation d'Internet est plus forte d'à peine 10% en zone urbaine qu'en zone rurale. Tandis qu'en Afrique, l'utilisation d'Internet en zone urbaine est presque 3,5 fois plus importante qu'en zone rurale. Cela s'explique notamment par le manque d'infrastructures, la disparité des niveaux de revenus entre zones urbaine et rurale, le niveau d'éducation et de maîtrise des langues officielles, mais également par l'absence de ressenti du besoin d'utiliser ces outils.

Le manque d'infrastructures de première nécessité [4] telles que les routes et l'accès à l'électricité sont des enjeux à aborder en premier plan afin de pouvoir, par la suite, se tourner vers la couverture du réseau haut débit. Si la quasi-totalité des zones urbaines du monde permettent l'accès à un réseau mobile à haut débit, on souligne une connectivité bien plus faible en milieu rural, particulièrement dans les zones dites "en développement". En Afrique, on estime qu'environ 30% de la population rurale n'a pas accès à internet et que 18% n'a pas de couverture mobile (IUT report 2022). Ce constat amène à mettre en avant la nécessité d'une politique de décentralisation et d'inclusion numérique des espaces ruraux. Si cela n'est pas mis en œuvre, la polarité en termes d'inclusion aux services numériques et les conséquences qu'elle entraîne vont s'accroître.

L'accès à Internet et aux outils digitaux est également lié au besoin ressenti par les foyers. Une remarque issue du rapport 2022 de l'ITU [5] indique que de nombreux foyers qui n'ont pas recours à Internet (chez eux ou à proximité) ne ressentent tout simplement pas le besoin de recourir à cet outil. C'est principalement le cas pour les populations ayant un niveau d'éducation supérieur au primaire. L'étude dont ces informations sont issues, avance que, parmi les raisons justifiant la non-utilisation d'Internet, les plus citées sont l'absence de culture numérique (notamment ne pas savoir ce qu'est Internet) et ne pas savoir comment l'utiliser. Enfin, l'absence d'accès à un ordinateur ou un téléphone portable demeure un obstacle. D'autres facteurs, tels que l'absence de contenu en langue locale ou les préoccupations relatives à la confidentialité des données, apparaissent comme des freins moins importants.

Ces constats amènent à appréhender la fracture espace urbain/espace rural en termes d'inclusion numérique à travers le prisme de la décentralisation et de la création d'espaces d'accès et de formation à l'usage des outils digitaux. A l'image des Maisons France Service [6], les télécentres au sein des communes rurales peuvent permettre un accès et une formation à l'usage d'un ordinateur et d'Internet.

Le Programme d'Appui au Développement Communal (PRADEC) [7], sous tutelle du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local du Cameroun (MINDEVEL), aborde ces enjeux. L'initiative du PRADEC consiste à accélérer le processus de décentralisation grâce au déploiement de fichiers contributables dématérialisés auprès de communes, afin d'améliorer les recettes locales. Ce travail, s'il est uniformisé, permet une collaboration et un partage d'informations approfondi entre les communes, mais également auprès des administrations centrales.

Ce travail, s'il est uniformisé, permet une collaboration et un partage d'informations approfondi entre les communes, mais également auprès des administrations centrales.

Enfin, le projet porte sur l'engagement et la sensibilisation des citoyens, grâce à la mise en place de télécentres communautaires polyvalents adaptés à la réalité et aux besoins identifiés. Ce programme propose également le déploiement d'un système de reporting des besoins, de maintenance et d'infrastructures publiques, par le biais d'une application.

L' accès aux télécommunications au Cameroun en quelques chiffres [8] :

- 964 378 inscriptions à des lignes de téléphone fixe (soit 4/100 personnes),
- 22 350 310 inscriptions aux lignes de mobiles (soit 84/100),
- 10 087 428 (38%) d'usagers [9] internet,
- 722 579 avec l'accès à un réseau haut débit (3/100).

ENJEUX

Pour permettre la co-construction du service public digital, et réduire la marginalisation des territoires ruraux, plusieurs actions peuvent être mises en place. La première est d'appuyer et d'opérer la décentralisation des pouvoirs publics et de veiller à mettre la localité au centre de la réflexion. Cela passe par le renforcement du rôle des communes comme actrices du développement local et de l'inclusion citoyenne. En effet, une approche communale rendrait mieux compte des défis et obstacles auxquels feraient face à ses populations, et permettrait une meilleure appréhension de ces enjeux au niveau politique.

Ce travail nécessite également une remontée d'informations et le déploiement d'infrastructures. La décentralisation passe par une autonomie des communes, notamment quant au déploiement d'infrastructures. En termes de communication, il peut s'agir de routes, mais aussi de connectivité électrique et internet. On note que les réseaux mobiles sont désormais plus utilisés que les réseaux fixes. Toutefois, le réseau fixe (plus onéreux) est plus rapide et plus fiable. Le déploiement de la couverture internet est généralement l'objet d'un travail avec les opérateurs privés.

Il faut également veiller à une participation renforcée et une formation des citoyens issus de petites communes et des espaces ruraux alentour. Le déploiement de télécentres permet d'offrir un accès internet de proximité qui peut stimuler l'intérêt pour l'usage d'outils digitaux [10] tout en évitant les barrières liées au coût d'accès.

Le déploiement des infrastructures de réseau est inégal au sein du pays. Les zones rurales les plus reculées rencontrent une faible connectivité et un approvisionnement en électricité qui peut être amélioré.

Par ailleurs, ces télécentres peuvent également permettre aux personnes intéressées de se former à l'usage des outils digitaux. Pour les personnes mobilisées et sensibles à la participation de la vie de la commune, ces télécentres peuvent contribuer à la mise en place de concertations citoyennes, telles que des budgets participatifs. De plus, l'entretien des infrastructures peut être renforcé grâce à la création d'une application ou d'un numéro spécial auquel transmettre des photos localisées qui permettent d'identifier des besoins de maintenance (photos de route endommagées, de câbles tombés, etc.). Cela repose sur un travail de communication et de sensibilisation préalable, afin que les personnes ayant un intérêt pour ces enjeux y prennent part.

Améliorer la **qualité et la fiabilité, la qualité et le partage des données** sur les finances publiques locales. La création d'un fichier contribuable permet un meilleur suivi des recettes locales, l'envoi de rappel aux membres du fichier en prévision de la collecte. Par ailleurs, le suivi dématérialisé des dépenses de la commune offre la possibilité d'effectuer une restitution et des prévisions plus fiables [11]. Par ailleurs, ces éléments peuvent contribuer à renforcer la confiance des citoyens, notamment si leur participation au budget participatif est prise en compte.

Enfin, l'enjeu d'uniformisation des données à l'échelle nationale reste important pour une meilleure collaboration intercommunale et le déploiement de projets et de gestion des infrastructures.

RISQUES

- **Accentuation des disparités territoriales et sociales** : L'évolution des nouvelles technologies peut avoir un impact négatif sur le milieu rural, principalement si cette évolution est dénuée de quelconque anticipation et d'un courant qui tend vers une exploitation la plus égalitaire possible. En effet, sans politique particulière, les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne vont faire qu'accentuer la disparité et l'inégalité entre les espaces urbanisés et les espaces ruraux [12].
- **Multiplicité des méthodes de production et de gestion de données** au sein de chaque commune. S'il n'y pas de modèles cohérents pour regrouper les données des communes, cela peut complexifier, voir rendre impossible, la création de base de données à plus grande échelle.
- **Le déploiement des infrastructures pour homogénéiser la connectivité sur le territoire a un coût conséquent [13]**. Il faut donc bien définir les besoins et les méthodes de financement, tout en prenant en compte que la simple mise en concurrence des acteurs privés tend généralement vers une concentration des services dans les zones urbaines les plus denses [14].
- Le **recours aux outils digitaux doit être un choix [15]**, non une obligation, au **risque de marginaliser une partie de la population** qui n'a ni les besoins, ni l'envie, ni les moyens de suivre ce modèle.
- **La maîtrise de la langue [16]** et l'illettrisme limite la capacité d'usage d'outils digitaux. Dans les zones rurales camerounaises où le projet PRADEC a été déployé, certaines personnes utilisent et maîtrisent des dialectes et ont une connaissance approximative des langues officielles, ce qui rend l'usage d'application et d'outils digitaux presque impossible.

OPPORTUNITÉS

- Amélioration des infrastructures de communication.
- Déploiement de télécentres rendant disponibles les services de base suivants :
 - Outils de suivi budgétaire uniformisés pour les agents publics locaux.
 - Application et/ou numéro par commune pour remonter les besoins en termes d'infrastructures et de maintenance.

RECOMMANDATIONS

- 1 **Financer et déployer les infrastructures nécessaires** (télécentres, accès fiable à l'électricité, logiciels et applications requises);
- 2 **Communiquer et sensibiliser** les agents municipaux et la population bénéficiaire de ces évolutions;
- 3 **Renforcer les équipes municipales** pour l'usage de ces services, et former les populations à l'usage des télécentres et espaces dédiés;
- 4 **Entretenir la sensibilisation** sur les nouvelles infrastructures/applications (transparence, remontée d'informations; budget participatif; rappel de paiement des impôts etc.).

TECHNOLOGIES ASSOCIÉES

Grid, réseau internet, connectivité

Mentions obligatoires : décentralisation, finance locale, investissement citoyen,

Auteurs : Je m'engage pour l'Afrique

Géographie : Cameroun

Thématiques : Connectivité, télécentres, finances locales, infrastructures de communication

POUR ALLER PLUS LOIN...



Discussion avec Hajar Chokairi

Manager au sein du cabinet d'intelligence collective Bluenove

1) Pouvez-vous nous présenter Bluenove et son modèle de consultation massive ?

Bluenove est une société de technologie et de conseil pionnière en intelligence collective massive et engagée activement dans la civic tech. Notre action part de la conviction que demain, les organisations à plus fort impact seront celles qui sauront mobiliser l'intelligence collective à grande échelle pour favoriser des prises de décision plus inclusives.

Concrètement, nos solutions *Assembl* sont conçues pour collecter et analyser les contributions de dizaines voire de centaines de milliers de personnes autour d'un enjeu clé qui les concerne.

2) Partout dans le monde, les solutions de civic tech gagnent en popularité auprès de différents acteurs, publics et privés. Comment encourager la professionnalisation du secteur, en Afrique du Nord et de l'Ouest en particulier, en manque de financement et de formation ?

C'est une question difficile pour nous, car c'est un écosystème que nous découvrons encore, même si nous avons déjà réalisé plusieurs missions dans la région. D'après nos premières observations, il y a effectivement un sujet autour de la formation et de la coopération. Au Maroc par exemple, la constitution de 2011 a consacré d'importantes avancées juridiques dans le domaine de la démocratie participative : le droit « d'émettre des motions en matière législative » ; « le droit de proposer des pétitions », la création d'instances consultatives au niveau des collectivités territoriales.

Dans les faits, cependant, le rapport de la CSMD (Commission spéciale pour le nouveau modèle de développement) pointe du doigt « un fonctionnement démocratique à minima, réduit aux aspects formels et aux élections, sur fond de tension persistante entre le champ politique et les autres partenaires de la société civile ».

En effet, les initiatives sont de plus en plus nombreuses d'un côté comme de l'autre, mais peu de ponts émergent :

- Côté Société civile : Sim Sim participation citoyenne (2014), Tafra sur l'open-data (2014)
- Côté institutions : démarches d'intelligence collectives comme la CSMD, [madrastatna.ma](#), [ouchariko.ma](#)...

Il nous semble qu'une montée en compétences collective sur les droits et les devoirs des différentes parties prenantes et une accélération de la coopération entre les institutions et les OSC sont les deux axes majeurs d'une percée vertueuse de la démocratie participative.

3) La nouvelle stratégie des grandes consultations citoyennes déployée par le gouvernement en France ces dernières années a soulevé d'importantes questions, en ce qu'elles semblent conforter le politique dans sa toute légitimité à décider, et créer un effet d'annonce, plutôt qu'elles ne tentent pas d'instaurer une véritable démocratie participative.

Comment faire de la consultation citoyenne un vrai outil effectif dans la décision publique ?

A notre sens, la prolifération de démarches de consultation nationales est une bonne nouvelle. Cela habitue les citoyens à s'exprimer d'une part, et encourage, d'autre part, les institutions à présenter leur stratégie, en formant et en informant les citoyens. Le vrai point d'amélioration réside dans le « devoir de suite » qui doit être davantage respecté. Dans la charte d'intelligence collective de Bluenove, le devoir de suite couvre trois points clés :

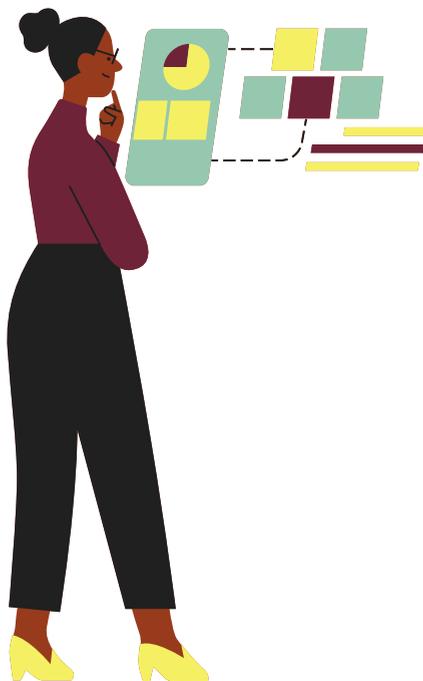
- Un engagement clair sur les objectifs et suites de la démarche. C'est ce qui *établit le cadre de confiance nécessaire à la participation*.
- La transparence des contenus et des processus décisionnels. Cela s'incarne par des engagements clairement exposés dès le lancement et une explication des prises de décisions consécutives à la consultation.
- L'arbitrage et le passage à l'action. Le commanditaire se doit de trancher entre plusieurs scénarios et de traduire les enseignements de la démarche en actions concrètes.

4) Dans quelle mesure les contextes législatifs et réglementaires - très contrastés sur le continent - constituent-ils un frein au développement de la civic tech en Afrique ?

Difficile pour nous de répondre à ce sujet. Nous en avons parlé précédemment pour le Maroc. Le cadre légal est important, mais il ne suffit pas. Il faut que les institutions, la société civile, les entrepreneurs de civic tech et les citoyens s'en emparent.

5) Dans quelle mesure la civic tech fait-elle bouger les lignes de la démocratie en Afrique ? La Civic tech a-t-elle des perspectives concrètes de devenir le levier d'une co-construction politique entre décideurs et citoyens à l'échelle d'un continent où la fracture numérique concerne plus d'un cinquième de la population ?

À titre personnel, je crois beaucoup dans le pouvoir des civic tech dans le continent. Le taux de pénétration d'Internet est de plus en plus fort (93% au Maroc), les informations circulent davantage, les réseaux sociaux permettent aux citoyens de s'exprimer sur une grande variété de sujets. Tous ces facteurs s'ajoutent à un besoin crucial de revitaliser le processus démocratique en lien avec ces nouvelles réalités. La démocratie participative est une voie directe, innovante et concrète d'associer les citoyens au-delà du vote. À l'échelle locale, notamment, des dispositifs comme les budgets participatifs sont une première voie très concrète d'association des citoyens à la décision publique. C'est complémentaire de démarches nationales thématiques qui ont déjà commencé à émerger sur le continent (cf. exemples marocains) mais dont il s'agit de renforcer l'animation et le "devoir de suite".



NOTES DE FIN DE PAGE

Tech Brief 3.

[1] Ayelazuno Abembia, Jasper; Shadadu Hardi. Exploring Worlwide Democratic Innovation- A case study of Ghana. European Democracy Hub. 2022.

[2] Cette affirmation repose sur les objectifs du Programme d'Appui au Développement Communal (PRADEC) sur lequel est basée l'étude de cas du défi n°3 voir : <https://www.giz.de/en/downloads/giz2018-fr-pradec-camerun.pdf>

[3] Accessible sur le site suivant : <https://www.itu.int/hub/publication/d-ind-global-01-2022/>

[4] Dans le cadre de cette note, nous parlons des infrastructures de première nécessité en termes de communication, non pas sanitaires.

[5] Ces conclusions sont issues des résultats d'une étude portant sur 22 pays à revenu faible ou intermédiaire menée par M. Chen en 2021.

[6] Le réseau France services, créé en 2019, vise à faciliter l'accès aux services publics pour tous. Il permet aux usagers d'effectuer diverses démarches administratives dans un lieu unique.

[7] Le projet est déployé dans les régions nord et sud-ouest du pays. Voici le lien vers la plaquette du projet : <https://www.giz.de/en/downloads/giz2018-fr-pradec-camerun.pdf>

[8] Ces données sont issues du CIA World Factbook.

[9] Nombre total d'individus dans un pays qui peuvent accéder à l'Internet à domicile, via tout type de dispositif (ordinateur ou mobile) et de connexion. Le pourcentage de la population ayant accès à l'Internet (c'est-à-dire le taux de pénétration) permet d'évaluer l'étendue de l'utilisation de l'Internet dans un pays. Les statistiques varient d'un pays à l'autre et peuvent inclure les utilisateurs qui accèdent à l'Internet au moins plusieurs fois par semaine et ceux qui n'y accèdent qu'une seule fois sur une période de plusieurs mois.

[10] Cette affirmation se base sur la présentation du projet PRADEC, voir la présentation suivante sur le lien ci-joint

[11] Ibid

[12] Cette affirmation se base sur l'Avis du Conseil économique, social et environnemental sur le rapport présenté par Yves Kottelat et Patrick Molinoz au nom de la section de l'aménagement durable des territoires. Services publics lors de la séance du 8 juillet 2020. Ce texte est restitué dans le rapport "services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique".

[13] Voir le rapport IUT 2022 accessible sur le lien suivant : <https://www.itu.int/hub/publication/d-ind-global-01-2022/>

[14] Ibid

[15] Se référer à l'étude suivante : Kuika Watat, Josue; Jonathan, Gideon Mekonnen. (2020). Breaking the Digital Divide in Rural Africa. AMCIS 2020 Proceedings. <https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1458017/FULLTEXT01.pdf>

[16] Ibid

TECH BRIEF 4:

S'engager et se mobiliser grâce au numérique et au-delà des frontières physiques

Les actions collectives des sociétés civiles à l'ère du
numérique en Afrique : défis et perspectives



RAPPROCHER LES SERVICES PUBLICS DES TERRITOIRES RURAUX DE LEURS S'ENGAGER ET SE MOBILISER GRÂCE AU NUMÉRIQUE ET AU-DELÀ DES FRONTIÈRES PHYSIQUES



FAITS SAILLANTS

- Vivre sa citoyenneté à l'ère du numérique, c'est s'approprier les nouveaux outils technologiques pour participer à la vie de sa cité et influencer les politiques publiques. Le numérique ne bouleverse pas les fondamentaux des principes de citoyenneté, mais en varie ses formes [1] et rebat les cartes de la définition de "communauté". En effet, selon Adrien Duguet, Président de l'Association Civic Tech Europe, "le numérique modifie profondément les attentes de l'individu à la communauté. Par exemple, l'organisation actuelle du web encourage la confrontation entre communautés plutôt que la recherche du consensus, ce qui va à l'encontre de la conception traditionnelle de la citoyenneté. En revanche, il permet aussi le déploiement de nouveaux espaces d'expression de la citoyenneté plus pragmatiques et orientés vers l'impact local [2]."
- En effet, les plateformes en ligne, les réseaux sociaux ou encore les applications de messagerie viennent accélérer les mutations des sociétés africaines en apportant une nouvelle vision et des propositions concrètes à la sphère sociétale et politique. Depuis une quinzaine d'années, l'Afrique est de plus en plus connectée. En 2020, 1,08 milliard de personnes possédaient un téléphone mobile, 453,2 millions d'entre eux utilisaient Internet et 217,5 millions faisaient usage des réseaux sociaux [3] (soit 12% de plus qu'en 2019) [4]. Avec un taux de pénétration moyen des réseaux sociaux sur les cinq régions du continent à 27% [5] (contre 79% en Europe du Nord et de l'Ouest en 2021 [5]), se pose la question de la portée des nouvelles formes d'actions collectives qui émergent avec l'utilisation des outils numériques.
- Il faudra inventer des modèles de gouvernance entre États, société civile et d'entreprise privées, œuvrer à inclure l'ensemble des publics vers une citoyenneté numérique et, surtout, accompagner les différents acteurs de systèmes civiques vers une autonomie financière.

INTRODUCTION

Les actions collectives des sociétés civiles à l'ère du numérique en Afrique : défis et perspectives

Selon nous [6], s'engager, c'est faire preuve de volontarisme. S'engager, c'est refuser le fatalisme ambiant. S'engager revient donc à se mobiliser à travers des actions collectives pour défendre une cause et/ou l'intérêt général. Selon le sociologue Erik Neveu, une action collective concertée constitue : « un agir-ensemble intentionnel, marqué par le projet explicite des protagonistes de se mobiliser de concert. Cet agir-ensemble se développe dans une logique de revendication, de défense d'un intérêt matériel ou d'une "cause" »[6]. Ces actions collectives peuvent revêtir plusieurs formes : la création ou l'adhésion associative, l'adhésion à des communautés d'affinités, l'appartenance à des mouvements syndicaux, à des mouvements citoyens, mais aussi la mobilisation d'entreprises engagées, le développement de nouvelles technologies et solutions au service du collectif et de la démocratie, ou encore la construction d'une page sur un réseau social, ou d'une communauté dans une application de messagerie.

Ici, la technologie vient d'une part, renforcer la participation citoyenne à travers des actions comme l'engagement de communautés locales, le rôle de lanceur d'alerte ou encore le développement de réseaux citoyens. D'autre part, elle vient favoriser l'ouverture des données et la transparence des gouvernements et des autorités locales via notamment les plateformes d'open data [7], la participation à l'élaboration des lois et des décisions gouvernementales, la visualisation des données publiques. Dans de nombreux cas, la frontière entre ces formes de mobilisations collectives est souvent poreuse et la distinction entre celles-ci réside dans le choix des dirigeants de participer activement au processus de leurs institutions.

En Afrique, l'état des lieux de ces formes de mobilisation de la société civile est variable selon la maturité du cadre juridique du pays, l'existence de communautés d'activistes et d'entrepreneurs numériques actives, un accès à des infrastructures internet de qualité et des outils de financements adaptés.

Une des premières initiatives civic tech sur le continent africain a vu le jour au Kenya en 2007 avec Ushahidi, une plateforme en ligne qui permettait le signalement des cas de violences en période post-électorale par l'envoi de SMS. La plateforme a été utilisée dans 160 pays (Japon, Syrie, Haïti) et plus de 125 000 fois (notamment en 2012 au cours de la campagne d'Obama) [8]. De même, le Sénégal a été pionnier en 2011 avec la création du mouvement citoyen « Y en a marre » qui a joué un rôle central dans l'élection présidentielle 2012 en créant une plateforme de suivi de la campagne électorale, des opérations de vote et du processus électoral par les citoyens. Par conséquent, cela a permis de limiter les tentatives de fraudes. Plus récemment au Bénin où l'écosystème civique numérique est en cours de structuration et de consolidation, «Vote299» en 2016 avait pour objectif de suivre les promesses de campagne du président élu [9].

C'est donc sur les réseaux sociaux et sur les nouveaux espaces de conversation que naissent, depuis les années 2000, des mouvements sociaux : c'est notamment le cas du printemps arabe en Égypte et en Tunisie, des groupes féministes au Maroc, mais aussi des groupes d'étudiants au Burkina Faso [10]. C'est en réalité le cas partout dans le monde : des mouvements comme #MeToo ont pris une ampleur mondiale grâce à la forte mobilisation sur les réseaux.

Ce Tech Brief traitera des actions collectives engagées par les sociétés civiles africaines à l'ère du numérique principalement au Bénin, au Nigéria, au Sénégal, au Kenya. Une analyse des défis et des perspectives sera menée afin d'identifier les moyens concrets d'encapaciter ces acteurs qui participent à transformer nos sociétés africaines.

ENJEUX

1) Gouvernance des réseaux sociaux et des médias en ligne : relation public – privé

Les plateformes en ligne peuvent constituer un nouveau champ de bataille entre les États et les mouvements citoyens et politiques. En effet, beaucoup de gouvernements africains maintiennent un monopole sur la liberté d'expression et sont en mesure de couper les accès aux médias en ligne lorsque des divergences y sont exprimées. Ils font ce choix au détriment des avantages économiques que peuvent générer l'utilisation des réseaux sociaux. Alors que les technologies de la communication représentent 10% du PIB au Nigéria, le gouvernement n'a pas hésité à suspendre l'accès à Twitter pendant sept mois en 2021 pour avoir toléré sur la plateforme les incitations à la violence du chef d'un groupe séparatiste du sud-est du Nigéria. Des citoyens et des organisations de défense des droits humains nigériens ont déposé un recours auprès de la Cour de Justice de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui a jugé la suspension du gouvernement nigérian « illégale et incompatible » avec la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples [11].

Les règles de dialogue entre les différentes parties prenantes n'étant pas établie, des situations similaires se produisent dans de nombreux pays, comme le montrent les travaux de la chercheuse Akinola Oloka. « Le Nigéria fait partie des pays africains qui cherchent à introduire des lois que les groupes de défense des droits humains considèrent punitives, pour imposer des réglementations strictes sur l'espace virtuel dans le but de criminaliser toute critique visant le gouvernement. Le Kenya cherche à faire de même. De son côté, la Zambie a introduit des réglementations exigeant que les administrateurs de groupes WhatsApp s'inscrivent

auprès des autorités, ce qui les soumet à des codes de conduite similaires à ceux des journaux ou des maisons de presse, et les expose au risque d'être arrêtés » [12].

C'est donc dans un contexte conflictuel et d'opposition que les autorités perçoivent les réseaux sociaux et les nouvelles technologies comme vectrices de menaces et de perturbations, plutôt que potentiellement bénéfiques à l'exercice de leur mandat, ou comme une possibilité de leur offrir une plus forte synergie avec les populations.

2) Inclusion des populations vulnérables et des populations vivant en milieu rural

L'utilisation d'Internet en Afrique est en hausse depuis des décennies. « D'ici 2025, 167 millions de nouveaux abonnés aux services mobiles sont attendus sur le continent. Cette augmentation du nombre d'abonnés aux services mobiles en Afrique représente la plus grande croissance d'usage de la téléphonie au monde malgré le nombre élevé d'utilisateurs » [13]. Malgré ces chiffres encourageants, deux freins majeurs limitent l'accès à la citoyenneté numérique des populations vulnérables et des populations vivant en milieu rural [14]. D'une part, le taux de pénétration de l'internet mobile qui n'est que de 16% en milieu rural (1,35 milliard d'habitants dont 753 millions d'individus vivent en milieu rural). D'autre part, le coût d'un abonnement internet de 20 GO qui représente environ 6,5% du revenu mensuel d'un usager africain [15].

Par conséquent, les tentatives de mobilisations collectives et de lancement d'alertes via des plateformes en ligne ou des comptes sur les réseaux sociaux peuvent exclure ces populations qui ont souvent très peu d'espaces pour exprimer leurs frustrations.

Une étude réalisée par CFI sur les civic tech au Bénin, au Kenya, au Sénégal et en Tunisie en 2018 montre que : « dans les quatre pays concernés, les acteurs des civic tech rencontrent le plus souvent des difficultés à mobiliser de larges communautés de citoyens. Ils peinent à faire entendre leur message dans des pays où l'illettrisme au sens littéral et au sens numérique est important. Il en résulte des actions qui mobilisent essentiellement un petit nombre de citoyens, à la fois très engagés et très motivés» [16].

Simultanément, l'émergence de plateformes de messagerie, comme WhatsApp et sa consécration comme outil très largement utilisé à travers le continent et nécessitant très peu de données, connaissent une augmentation exponentielle, et se transforment ainsi en médias d'information [17].

Plus encore, l'enjeu est bien de tirer profit de tous les moyens de communication, notamment les moyens de téléphonie (SMS, messages vocaux, USSD), ainsi que les outils de nouvelle génération (IA, reconnaissance vocale, ou traduction), qui viennent consolider les canaux existants de communication et dont les caractéristiques peuvent générer plus d'accessibilité pour les personnes les plus éloignées des nouvelles technologies [18]. Cependant, leur articulation et leur bon usage dans le contexte africain restent compliqués. A titre d'exemple, une étude d'impact a été menée en Afrique du Sud en 2014 par Aaron Erlich, Danielle F. Jung, James D. Long et Craig McIntosh pour mesurer l'impact de l'usage de multiples canaux de communication dans l'usage d'un outil de sondage développé pour les élections de 2014. VIP : Voice a été conçu pour atteindre, recruter et engager les Sud-Africains dans plusieurs modes de participation politique, notamment en partageant leurs opinions sur des sujets politiques, en signalant les événements liés aux élections et en surveillant les circonscriptions électorales (familièrement appelées bureaux de vote, terme que nous utilisons ici) le jour des élections.

Les utilisateurs peuvent interagir avec la plate-forme par le biais de cinq canaux TIC : USSD/SMS, Mxit (un concurrent sud-africain de Facebook largement utilisé), Mobi (web mobile), Google Talk (GTalk) et Twitter. La plateforme comprend des protocoles de randomisation intégrés afin d'étudier de manière expérimentale les effets des incitations et du contenu des messages sur l'adhésion, l'enregistrement et l'utilisation [19]. Les auteurs notent que, malgré le très fort potentiel d'interventions mixtes comme celles-ci, de trop fortes lacunes persistent dans la capacité de géolocalisation efficace des personnes cibles et dans le très fort taux d'attrition enregistré [20].

Il ne s'agit donc pas simplement de mettre en place des outils de communication, mais bien de réfléchir à comment engager durablement les populations à les utiliser. En somme, il s'agit de travailler à créer des communautés civiques pertinentes et pérennes.

3) Encapaciter les acteurs de la société civile pour renforcer et faire vivre une véritable communauté civique

« Personne ne naît bon citoyen ; aucune nation ne naît démocratie. Mais pour tous deux, il s'agit plutôt de processus en constante évolution. Les jeunes doivent être inclus dès leur naissance. Une société qui se coupe de sa jeunesse se prive de sa source de vie et se condamne à mort ». Koffi Annan

Les mouvements citoyens et politiques, qu'ils soient informels ou professionnels, doivent faire face au challenge consistant à identifier les bénévoles ou collaborateurs compétents, les accompagner sur la montée en compétences et les fidéliser dans le but de gérer des projets complexes. La participation citoyenne nécessite des compétences technologiques et méthodologiques, ainsi que la maîtrise des outils numériques, dont les réseaux sociaux (dans la limite de leur usage et de leur flexibilité) par les différentes parties prenantes. Il s'agit également de pouvoir s'émanciper des réseaux sociaux actuels qui n'ont pas été conçus pour la participation citoyenne et dont le modèle ne vise pas à mener vers un consensus. La forte polarisation existant dans les réseaux sociaux traditionnels (Twitter, Facebook) est perçue par beaucoup comme amplificatrice de divisions [21] et certains réfléchissent à une réforme des algorithmes pour réparer ces fractures naissant en ligne. Dans un nouveau document de travail, M. Ovadya et son co-auteur Luke Thornburn, du King's College de Londres, plaident en faveur de ce qu'ils appellent des "Bridging Systems", c'est-à-dire des algorithmes conçus pour mettre en avant les messages qui trouvent un écho auprès de publics divers. Ils considèrent cette approche comme un antidote aux fils d'actualité toxiques de Twitter et de Facebook, qui ont tendance à mettre en avant les contenus qui attirent le plus l'attention, même s'ils sont polarisants.



Le manque de synergie entre les différents acteurs qui s'engagent pour le bien commun constitue un frein pour repérer les bonnes pratiques, créer un cadre de partage d'expériences et construire les projets dans une logique de consortium. Le modèle du Consortium Jeunesse Sénégal (CJS), qui est une association d'innovateurs sociaux d'entrepreneurs, de décideurs dont la mission est d'œuvrer à structurer, renforcer et mettre en réseau les organisations locales de jeunes avec les acteurs clés de l'écosystème.

4) Recherche d'un modèle économique permettant d'assurer la viabilité et la pérennisation des initiatives

S'engager, c'est faire preuve de volontarisme, mais s'engager nécessite aussi des moyens financiers, humains, technologiques qui peuvent rapidement devenir importants [22]. Les causes portées pour les mouvements citoyens et politiques vont fréquemment nécessiter l'indépendance, l'impartialité et l'autonomie des porteurs de projets et leurs organisations.

La mobilisation de fonds constitue un véritable frein au développement de ces initiatives [23]. La recherche d'un business model entre des acteurs toujours plus difficiles à convaincre que sont les entreprises privées qui se sentent éloignées de la chose publique, les gouvernements locaux et les collectivités locales qui sont méfiants vis à vis des nouveaux acteurs et les bailleurs de fonds qui ont orientés les appels à projets sans prendre en compte les besoins des bénéficiaires.

Le rapport de CFI cité précédemment sur le sujet souligne que : « *les bailleurs de fonds internationaux orientent leurs appels à projets en fonction de leurs priorités du moment. Certains porteurs de projets sont ainsi amenés à réorienter leurs initiatives pour les faire entrer dans le cadre souhaité par les bailleurs, parfois au détriment de la cohérence d'ensemble de leurs actions.* [24] »

Or, il y a des mécanismes innovants à inventer. Par exemple, l'opportunité pour des collectivités administratives de confier des délégations de service civique à des associations ou des consortium d'associations qui auraient en charge la mise en œuvre des recommandations/propositions qui émergent des dialogues citoyens.

En ce sens, le Sénégal s'est doté d'une loi d'orientation relative à l'Économie sociale et solidaire le 15 juin 2021. Cette loi offre un cadre juridique innovant, favorable aux jeunes acteurs sociaux et permet d'assurer la pérennité des projets associatifs. La création d'un statut d'association entreprenant responsable va permettre de démocratiser l'entrepreneuriat civique. Cette forme associative reste non-lucrative, mais offre la possibilité de générer des revenus à travers des activités d'intérêt public à impact social.



RECOMMANDATIONS

- 1 Accompagner les États dans la création d'un cadre de concertation et de dialogue entre les acteurs de la société civile, les entreprises privées et les institutions publiques compétentes.** Cet accompagnement permettra de convaincre les gouvernements et les administrations du bien-fondé des projets, de réduire les pesanteurs et lenteurs bureaucratiques qui freinent les bonnes volontés et d'offrir des opportunités économiques dans le monde du digital.
- 2 Encourager les initiatives visant à inclure les populations les plus vulnérables et éloignées des centres urbains dans les projets de citoyenneté numérique** (utilisation de l'intelligence artificielle pour traduire les plateformes en ligne et ouvrir des *chatbot* en langue locale, participation des citoyens via des messages vocaux, création de contenus digitaux et pédagogiques en langue locale en faisant appel à des influenceurs locaux, financement de la recherche pour mesurer rigoureusement les effets de la mise en place de ces outils sur les populations visées, etc.).
- 3 Former les porteurs de projets citoyens et les organisations** à se projeter sur le terrain à travers les techniques modernes de structuration de réseaux et de mobilisation décentralisée utilisant le numérique comme un moyen et non une finalité.
- 4 Adopter une véritable stratégie euro-africaine d'accompagnement des mouvements citoyens et associatifs.** Cette stratégie permettrait de:
 - o Identifier les innovations démocratiques sur les deux continents;
 - o Créer des synergies entre initiatives visant à accompagner ces mouvements citoyens et à structurer des programmes d'accompagnement adaptés aux besoins des acteurs locaux. Par exemple : un partenariat entre [le Civic Tech fund Africa](#) et [la Fondation de l'innovation pour la démocratie](#);
 - o Réfléchir à un cadre de collaboration et de retours d'expériences entre les sociétés civiles françaises et africaines;
 - o Inciter à une meilleure coordination entre les bailleurs. L'absence de coordination des actions engagées par différents bailleurs européens conduit les porteurs de projets à consacrer un temps conséquent dans la recherche de financement.
- 5 Créer des outils de financement et un cadre réglementaire qui permet aux associations/porteurs de projets civiques de concevoir un *business model* pouvant assurer leurs autonomies.** Par exemple, s'inspirer du modèle sénégalais du statut d'association entrepreneuriale responsable.
- 6 Approfondir le soutien direct à l'écosystème entrepreneurial Civic Tech/Gov Tech pour lui permettre de s'autonomiser dans la continuité du programme Connexions Citoyennes.**
 - o Repositionner le programme **Connexions Citoyennes** après septembre 2023 afin d'encourager en priorité les projets fournissant des services aux collectivités (ou à l'écosystème de l'innovation citoyenne) ayant un *business model* pérenne. Cette rencontre entre entrepreneurs, pouvoirs publics et société civile peut se faire au sein des labs d'innovation des Instituts Français, comme Teranga Tech à Dakar.
 - o Former des développeurs citoyens aux spécificités des principaux outils des technologies citoyennes, au travers des programmes de formation de développeurs Civic Tech.
 - o Formaliser une banque d'outils Civic Tech de référence, activable immédiatement par les pouvoirs publics et les organisations au niveau Panafricain, consolidée et maintenue par les têtes de réseaux de l'écosystème Civic Tech sur le continent (éventuellement avec hébergement en SAAS)

TECHNOLOGIES ASSOCIÉES

Réseaux sociaux / Messagerie / VoIP / SMS / WhatsApp / ToIP / Standards de Paiement et FintechGov Tech

Mentions complémentaires et obligatoires

Auteur(s) : Je m'engage pour l'Afrique

Géographie : Kenya, Sénégal, Nigéria, Bénin

Mots-clés : réseaux sociaux, engagement, société civile

Thématiques : mobilisation, engagement

POUR ALLER PLUS LOIN...



Discussion avec Adrien Duguet

Co-founder at Citipo

President of ACTE- Association Civic Tech Europe

1) Quelle place pour la civic tech en Afrique ? Quelles limites ? Dans quelle mesure les contextes législatifs et réglementaires très contrastés sur le continent constituent-ils un frein à son développement ?

Depuis une dizaine d'années, les innovateurs de la *Civic Tech* - c'est-à-dire des technologies citoyennes - sont à l'avant-garde de la construction de l'espace démocratique et de la citoyenneté augmentée par le numérique sur le continent. Leurs projets se concentrent en particulier sur l'accès à l'information, l'organisation de la participation citoyenne dans le débat public et l'appui à l'action communautaire. Au-delà de la diversité des contextes, l'écosystème est toujours en recherche de modèles pour assurer la mise à l'échelle des initiatives prometteuses et la montée en compétence de ses acteurs.

2) Dans quelle mesure la civic tech fait-elle bouger les lignes de la démocratie en Afrique ?

La Civic Tech a pour objectif de rendre accessible la participation démocratique à l'ensemble des citoyens et d'offrir des possibilités d'engagement nouvelles. En pratique, cela passe par la mise en place de modes de collaboration innovants entre les citoyens, leurs représentants et les administrations. Le recours aux nouvelles technologies permet d'envisager cette participation à toutes les échelles, du niveau local (ex : Sénégal Vote, Ushahidi) au niveau régional (ex : réseau de micro-blogueurs citoyens Africainiste, communauté d'entrepreneurs Connexions Citoyennes). L'atout de la *Civic Tech* est aussi de fédérer les acteurs de l'innovation démocratique issus de toutes les traditions de l'engagement citoyen : activisme, entrepreneuriat social, « tech for good », services publics C'est cette mise en commun de savoir-faire, amplifiée par le numérique, qui permet d'inventer le futur de la participation.

3) Des partenariats entre l'Europe et l'Afrique seraient-ils envisageables en la matière ? Comment contribuer à les faire émerger ?

Les enjeux clés partagés par les innovateurs des deux continents sont la professionnalisation des pratiques et la pérennisation des projets prometteurs. L'écosystème de la *Civic Tech* doit être reconnu par les bailleurs et les pouvoirs publics comme un secteur d'innovation entrepreneurial porteur de solutions à part entière. En matière de soutien, cela implique de basculer d'une logique de financement ponctuel d'opérations de participation citoyenne vers le renforcement des business models prometteurs qui émergent. Cette bascule peut être facilitée par le partage d'expériences et de technologies au sein de la communauté professionnelle au niveau intercontinental. C'est dans cette optique que l'Association *Civic Tech Europe* a par exemple co-organisé à Dakar le 27 septembre 2022 une conférence dédiée à l'innovation dans la Civic Tech, en partenariat avec l'incubateur *Teranga Tech*.

NOTES DE FIN DE PAGE

Tech Brief 4.

- [1] GREFFET Fabienne, WOJCIK Stéphanie, « La citoyenneté numérique. Perspectives de recherche », Réseaux, 2014/2-3 (n° 184-185), p. 125-159. DOI : 10.3917/res.184.0125. URL: <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2014-2-page-125.htm>
- [2] Adrien Duguet, Président de l'Association Civic Tech Europe - ACTE, échange avec Je m'engage pour l'Afrique
- [3] Digital 2020, i dati di Aprile - We Are Social Global
- [4] Statistiques des réseaux sociaux en Afrique : une étude sur la connectivité du continent - AfrikaTech
- [5] Ibid
- [6] Je m'engage pour l'Afrique, structure associative bénévole engagée
- [7] cf. DÉFI 2 : Faire de l'open data un mécanisme de collaboration entre les décideurs publics, les entreprises et les acteurs de la société civile..docx - Google Docs
- [8] Civic tech in Africa: Kenya | CFI
- [9] Etude_Civic_Tech_Rapport_final...-CFI
- [10] The hashtag revolution gaining ground | Africa Renewal
- [11] <https://www.voaafrique.com/a/la-suspension-de-twitter-au-nigeria-en-2021-jugée-illégale-par-la-cédéao/6658716.html>
- [12] Les réseaux sociaux et l'État : défier les règles de l'engagement - ISS Africa
- [13] L'Internet en Afrique : un enjeu multidimensionnel | Analyses | Perspective Monde
- [14] En Afrique, le développement de la connectivité rurale sera un élément déterminant pour la relance post-covid, Agence Eco-Fin
- [15] Le coût de la connectivité freine l'avancée de l'économie numérique en Afrique, SCI Dev
- [16] Etude_Civic_Tech_Rapport_final...-CFI
- [17] <https://www.messengerpeople.com/fr/whatsapp-afrique/>
- [18] cf. DÉFI 7 - Les nouveaux motifs de discrimination à l'ère numérique la culture numérique et la fracture numérique.docx - Google Docs
- [19] Aaron Erlich, Danielle F. Jung, James D. Long, Craig McIntosh, The double-edged sword of mobilizing citizens via mobile phone in developing countries, Development Engineering, Volume 3, 2018, Pages 34-46, ISSN 2352-7285, <https://doi.org/10.1016/j.deveng.2017.11.001>.
- [20] Ibid
- [21] Henrique Ferraz de Arruda, Felipe Maciel Cardoso, Guilherme Ferraz de Arruda, Alexis R. Hernández, Luciano da Fontoura Costa, Yamir Moreno, Modelling how social network algorithms can influence opinion polarization, Information Sciences, Volume 588, 2022, Pages 265-278, ISSN 0020-0255, <https://doi.org/10.1016/j.ins.2021.12.069>.
- [22] Jennifer Deram, « Maud Simonet, Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?, Textuel, 2018, 152 p. », La nouvelle revue du travail [En ligne], 14 | 2019, mis en ligne le 29 avril 2019, consulté le 2 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/5416> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nrt.5416>
- [23] Top Challenges for Nonprofit Organizations » Philanthropy Circuit
- [24] Top Challenges for Nonprofit Organizations » Philanthropy Circuit Etude_Civic_Tech_Rapport_final...-CFI

TECH BRIEF 5:

Construction des réalités alternatives via les nouvelles technologies



CONSTRUCTION DES RÉALITÉS ALTERNATIVES VIA LES NOUVELLES TECHNOLOGIES



FAITS SAILLANTS

- L'accélération des nouvelles technologies depuis le début des années 2000 a permis de créer de nouveaux usages et de transformer radicalement la face du monde, les interactions entre les personnes et les interactions entre les gouvernements et les populations. En ce qui concerne ce dernier point, les attentes des populations ont radicalement évolué et ce, partout sur la planète. On constate une diversité de demandes qui tient principalement aux cultures et à l'histoire politique des différentes populations.
- Les réseaux sociaux sont devenus un enjeu éminemment politique, dont l'une des manifestations les plus emblématiques fut la menace d'interdiction de l'usage de Tiktok aux USA par l'ex POTUS, Donald Trump en 2020 [1]. D'autres manifestations de cette politisation ont été aussi observées en Afrique dès 2011, lors des printemps arabes ou encore, avec l'interdiction de Twitter au Nigéria [2] en avril 2021. L'omniprésence des réseaux sociaux est devenue un enjeu marketing pour pousser à la consommation, mais aussi pour propager des idées politiques et faire évoluer des perceptions afin de contrôler, voire de manipuler les opinions publiques.
- Ces dernières années, nous avons pu assister à plusieurs occurrences de ces tentatives de manipulations des opinions publiques par la construction de réalités alternatives. Ce fut le cas lors de diverses élections, notamment aux USA et en Europe, mais aussi à l'occasion de la survenance de l'épidémie de la COVID 19 et tous ses corollaires, dont les campagnes de vaccination. Par ailleurs, le profilage politique par la captation frauduleuse de données a permis d'influencer le déroulement de scrutins électoraux, avec notamment, le cas emblématique du BREXIT [3].

INTRODUCTION

La décennie 2010-2020 a été marquée par une forte contestation de l'ordre du monde, dominé par les États-Unis et l'Occident. Nous avons vu l'émergence des BRICS [4] du point de vue économique, mais aussi du point de vue de l'affirmation des valeurs et de la capacité à générer des normes globales.

Les principes et les valeurs démocratiques occidentales sont fortement contestés depuis la guerre froide avec une période d'accalmie à la chute du mur de Berlin à la fin des années 80. Depuis le début de la décennie 2010-2020, nous avons constaté une résurgence de la contestation globale du modèle démocratique avec comme nouveau canal d'expression les réseaux sociaux et comme moyen d'action la technologie. Les nouvelles technologies ont décuplé les possibilités techniques de modification de la réalité et les réseaux sociaux, qui sont un lieu de rassemblement permanent, font le parfait cocktail pour la manipulation à grande échelle.

L'influence de l'occident et sa conception de la démocratie ont été remises en cause partout dans le monde et la technologie y a joué un rôle majeur. Les États, mais aussi les groupes d'intérêts privés, ont utilisé des outils d'intelligence artificielle (Deep Fake) [5], les réseaux sociaux et bien d'autres outils pour contester le statu quo et créer des réalités alternatives afin de diffuser leurs systèmes de pensée.

Comme exemple, nous pouvons citer les tentatives de manipulation des opinions publiques en République centrafricaine et au Mali par le groupe Wagner [6] qui ont eu pour conséquence, directe ou indirectes les départs de l'armée française dans les deux pays. Sur les mêmes aires géographiques, l'influence économique française est contestée par des tentatives de manipulation des élites et des opinions publiques via les réseaux sociaux. Deux mécanismes principaux de manipulation de l'opinion publique par la technologie se dégagent : **la contestation frontale et la diffusion du doute raisonnable.**

En ce qui concerne la contestation frontale, nous avons observé en février 2022 la Russie contester sa volonté d'envahir l'Ukraine, malgré les éléments de preuves fournis par les renseignements extérieurs américains (concentration de troupes russes à l'est et au nord de l'Ukraine). L'attaque a finalement eu lieu le 24 février 2022 et, dès lors, l'Ukraine et la Russie n'ont cessé de faire levier de la technologie et des réseaux sociaux pour installer leurs narratifs au sein des opinions publiques cibles.

La diffusion de doute raisonnable a été incarnée par la Chine. Elle a fait émerger des scénarios alternatifs à l'hypothèse initiale qui voulait que la pandémie de la COVID 19 soit partie d'un marché au cœur de la ville de Wuhan en Chine [7]. De nombreuses alternatives ont émergé, dont les principales ont été que le virus était issu d'un laboratoire franco-chinois installé à Wuhan en Chine, ou encore que le virus provenait des États-Unis [8] où il aurait circulé depuis le mois de décembre 2019. Ces scénarios ont été largement diffusés sur les réseaux sociaux avec des campagnes de communication visant essentiellement à faire germer des doutes sur l'hypothèse de départ et donc à placer la Chine dans une position de victime d'une campagne de calomnie.

Dans ce tech brief, nous verrons dans les prochains développements les différents mécanismes de construction des réalités alternatives et leurs effets sur les démocraties dans un premier temps, puis nous discuterons des ingérences des puissances étrangères dans le champ informationnel.

ENJEUX

Les mécanismes de construction de réalités alternatives

Les constructions de réalités alternatives passent essentiellement par la création de fausses informations dans le but de noyer la vraie information, ou à minima, de la mettre en doute. On observe de plus en plus la diffusion de fausses nouvelles directement sur des médias traditionnels, avant leurs massifications via les réseaux sociaux.

1) Les constructions de fausses nouvelles

Les mécanismes d'influence des opinions publiques ont toujours existé et s'organisent via différents canaux informationnels. Pendant longtemps, ces fausses nouvelles passaient par des médias de niche ou des individus perçus comme contestataires et subversifs. Par exemple, depuis le milieu de la décennie 2010-2020, Kémi Séba [9] (militant franco-béninois contre l'influence de la France en Afrique) a diffusé diverses informations tendant à surévaluer l'influence de la France dans divers conflits africains, ou encore au cœur des difficultés économiques que subissent certains pays des régions d'Afrique de l'Ouest et du Centre [10].

Aujourd'hui, on observe des médias traditionnels comme Russia Today, Sputnik, CGTN qui diffusent, par eux-mêmes ou via des chroniqueurs, des informations contestées, voire fausses, avec des objectifs de mise en doute des informations officielles.

La construction de fausses nouvelles vise, la plupart du temps, à créer une réalité alternative dans un but plus large d'influencer les politiques publiques ou de contester le statu quo.

Dans l'objectif de décrédibiliser la gestion de l'épidémie de la COVID 19 par le gouvernement français, des réseaux d'influence ont semé plusieurs fausses nouvelles qui, bien qu'étant de différentes natures, avaient le même objectif. On a pu observer la parole et la crédibilité des membres du conseil scientifique [11] mis en place par le Président de la République française, Emmanuel Macron, être mises en doute ; des protocoles thérapeutiques non validés par la communauté scientifique être plébiscités par le Ministère de la santé, la crédibilité des vaccins être réfutée par des campagnes d'influence sur les réseaux sociaux...

Une fois diffusées via des médias mainstream, ces fausses informations sont relayées via les réseaux sociaux au sein de communautés favorables à une dynamique de contestation de l'ordre établi et dans le monde réel via le « bouche à oreille ».

Lors de la campagne présidentielle de 2016 aux USA, des fausses nouvelles ont émergé, affirmant que la candidate Hillary Clinton était membre d'un réseau de trafic d'enfants. Cette campagne de désinformation et d'influence a pris le nom du "Pizza gate" [12]. Elle a exercé une influence notable sur la campagne et a été reprise dans différents médias et au sein de diverses communautés favorables au candidat Trump.

2) Les effets des fausses nouvelles et leurs impacts sur les démocraties

La banalisation des fausses nouvelles, tant au niveau national qu'international, a des conséquences importantes sur la démocratie et son recul à travers le monde.

Par l'installation du doute permanent, les fausses nouvelles décrédibilisent la parole et les actions des gouvernements et polarisent les sociétés.

Un des piliers de la démocratie est la diffusion de la bonne information afin de permettre aux électeurs de faire des choix éclairés et prendre les meilleures décisions pour les intérêts collectifs et individuels.

Avec l'accroissement de la diffusion de fausses nouvelles via les canaux d'informations mainstream et la croissance de médias alternatifs qui se présentent comme des parangons de vérité, contestant ainsi les sources officielles, une vraie crise de confiance se développe entre le peuple et les élites.

Cette crise de confiance engendre de la défiance et une crise du fonctionnement des institutions démocratiques constitutionnelles. On constate dans plusieurs démocraties occidentales, une baisse considérable des taux de participation aux différentes élections et une contestation de la légitimité des élus [13].



ENJEUX

Aux États-Unis, le président Donald Trump a utilisé de différentes méthodes pour réfuter frontalement ou générer un doute pernicieux sur la validité des résultats des élections présidentielles de 2020.

En Afrique, cette crise de confiance et la défiance subséquente engendrent des coups d'État militaires, comme ce fut le cas au Burkina Faso par deux fois en douze mois, mais aussi au Mali et en Guinée, menaçant d'autant plus les principes démocratiques sur la durée.

Nous verrons, dans les prochains développements, la nature des acteurs impliqués dans ces actions de construction de réalités alternatives dans le but de contester la démocratie et l'ordre établi.

Ingérences des puissances étrangères dans le champ informationnel

1) La multiplicité des acteurs et des possibilités d'action

En apparence, nous pourrions croire que les actions de manipulation de l'information et de construction de réalités alternatives sont réalisées par des individus isolés. Quand on grossit la focale, on se rend compte que ces actions sont coordonnées au sein d'un même pays, ou souvent au sein de plusieurs pays, afin de donner un sentiment général et de faire naître le doute par l'omniprésence d'une fausse nouvelle sur les réseaux sociaux ou les canaux traditionnels d'information.

Les acteurs principaux de cette désinformation ou manipulation peuvent être des États qui, par ces moyens, défendent leurs intérêts ou, en tout cas, tentent d'influencer l'opinion publique adverse. Cela afin d'inciter les dirigeants de ces pays à convaincre leurs opinions publiques, plutôt qu'à mettre en œuvre des solutions concrètes aux problèmes rencontrés.

Ce peut être aussi le cas pour des entreprises privées qui auraient besoin d'influencer des décisions publiques et qui, pour y arriver, diffusent des informations fausses ou controversées, afin de contraindre les gouvernements à prendre plus de temps à défendre leurs positions et, de ce fait, à réduire leur capacité à prendre les bonnes décisions au bon moment.

Pour réaliser ces opérations d'influence, les États, les entreprises, les groupements d'intérêts peuvent passer par des influenceurs sur les différents réseaux sociaux, afin d'amplifier leurs messages. Pendant la crise de la COVID19, des acteurs étrangers, souhaitant diffuser le doute sur la qualité des vaccins, ont contacté des influenceurs sur le réseau Instagram. Le but de la demande était de discréditer le vaccin Pfizer contre une rémunération.

Pour réaliser ces opérations d'influence, les États, les entreprises, les groupements d'intérêts peuvent passer par des influenceurs sur les différents réseaux sociaux, afin d'amplifier leurs messages. Pendant la crise de la COVID19, des acteurs étrangers, souhaitant diffuser le doute sur la qualité des vaccins, ont contacté des influenceurs sur le réseau Instagram. Le but de la demande était de discréditer le vaccin Pfizer contre une rémunération [14].

2) La militarisation des méthodes de désinformation

La création de réalités alternatives a fini par intégrer le champ de la guerre avec une militarisation des pratiques de désinformation, soit à travers les méthodes utilisées, soit au vu des objectifs poursuivis.

L'intensification des méthodes utilisées prend la forme de création d'usines à troll [15] par exemple. C'est-à-dire le recrutement, la formation et l'emploi de personnes chargées de diffuser des fausses nouvelles avec un objectif politique ou militaire clair.

La militarisation dans les objectifs poursuivis a été observée à l'occasion de la guerre en Ukraine. La Russie a mis en place un système de sanctions pénales afin d'interdire l'usage d'un certain narratif et a diffusé ces éléments de langage via ses réseaux sociaux et son réseau d'agences médiatiques à travers le monde [16].

Par ailleurs, à la suite du coup d'État au Burkina Faso à l'été 2022, nous avons constaté une croissance des messages sur Twitter mettant en cause l'armée française avec comme conséquence l'attaque d'intérêt français dans le pays, notamment l'ambassade et les écoles françaises [17].

Ces messages sont réputés être le fait de groupes d'acteurs coordonnés, visant à conforter les positions des putschistes et à réduire les capacités de réponse de la France vis-à-vis de l'attaque de ses intérêts.

La manipulation de l'information et la création de réalités alternatives a des conséquences réelles sur la vie des nations. La campagne du BREXIT, avec toutes les fausses nouvelles qui l'ont accompagnée [18], a mené à une sortie du Royaume Unie de l'union. On est en droit de se demander si les Britanniques auraient fait les mêmes choix s'ils avaient bénéficié d'informations vraies et vérifiées. Il est donc du rôle des États de garantir l'accès des citoyens à des informations vérifiées afin de garantir le bon fonctionnement du système démocratique.





RISQUES

- Le partage, la diffusion et la généralisation de fausses informations, d'informations partielles ou d'informations basées sur des rumeurs **remettent en cause le lien de confiance entre les citoyens et les pouvoirs publics en place**. Le risque de contestation et de délitement de la crédibilité est important.
- L'**émergence des "deepfake"** et l'exposition de publics non avertis à ces contenus peuvent mener à de fausses croyances largement répandues, pouvant tromper même les médias, sans travail rigoureux de vérification des sources.

RECOMMANDATIONS

- 1 Pour se prémunir contre ces attaques, les États et organisations internationales envisagent de légiférer afin de pousser les plateformes de réseaux sociaux à modérer les contenus qui y sont diffusés [19].
- 2 Renforcer l'éducation des citoyens vis-à-vis de ces méthodes et diffuser, dès le collège, des formations pour développer l'esprit critique des jeunes élèves.
- 3 Par ailleurs, les rédactions des médias mainstream ont créé des équipes pour vérifier les informations diffusées sur les réseaux sociaux, à l'aune des Décodeurs du Monde, en mobilisant davantage les outils de vérification des informations instantanées et en favorisant la coopération entre les citoyens et les journalistes professionnels.
- 4 Au même titre que la création de réalités alternatives, des solutions de fact-checking peuvent être mises en place, comme Inkyfada en Tunisie.
- 5 Pousser les réseaux sociaux à adopter des stratégies plus probantes dans la limitation des fake news : vérification d'articles, moyens financiers pour la modération, suspensions de comptes réguliers : les technologies de machine learning et d'AI peuvent reconnaître des "patterns" de discours avérés faux et permettre leur suppression plus facilement.

TECHNOLOGIES ASSOCIÉES

Réseaux sociaux / DeepFake / IA / Machine Learning / Social Listening / Messagerie / VoIP / SMS / WhatsApp /

Mentions complémentaires et obligatoires

Auteur(s) : Je m'engage pour l'Afrique

Géographie: Kenya, Sénégal, Nigéria, Bénin

Mots-clés : réseaux sociaux, engagement, société civile

Thématiques: mobilisation, engagement



POUR ALLER PLUS LOIN...



Discussion avec Olivier Piot

Grand reporter Afrique

Fondateur-Directeur de l'OSC "Médias & Démocratie"

1) Les algorithmes propres au fonctionnement des réseaux sociaux enferment les utilisateurs dans une hyper-personnalisation du contenu consommé sur ces plateformes. Les internautes ne sont alors confrontés au quotidien qu'avec des idées en accord avec leur système de valeurs déjà établi. La création de cette réalité altérée est-elle inévitable sur les réseaux sociaux ?

NON. Les actions d'EMI (Éducation aux Médias et à l'Information) menées par *Médias & Démocratie* (M&D) en Afrique francophone depuis cinq ans visent précisément à aider les jeunes à avoir une autre utilisation des réseaux sociaux. Ce n'est pas l'outil qui dicte la démarche ; c'est la prise de conscience, la démarche et l'objectif recherché qui doivent guider et dompter l'outil. Un internaute peut prendre conscience de cet « enfermement » premier et ouvrir ses recherches et connexions vers l'autre : la différence et la diversité. Par exemple, en s'obligeant à sortir de l'effet « miroir » pour découvrir d'autres horizons : accepter des « amis » que l'on ne connaît pas, chercher des « amis » dont le profil est très différent, etc.

"Ce n'est pas l'outil qui dicte la démarche; c'est la prise de conscience, la démarche et l'objectif recherché qui doivent guider et dompter l'outil." - Olivier Piot

2) Internet a permis un tel élargissement de l'espace public que des lieux ad hoc de l'exercice de la démocratie ont émergé en son sein. Est-il possible d'évaluer l'impact des campagnes de désinformation sur le processus électoral aujourd'hui ? Avez-vous des exemples concrets dans les pays du Sud à partager avec nous ?

Difficile d'en avoir une évaluation précise. Toutefois, il est clair que cet espace public élastique a considérablement élargi le nombre de producteurs et de diffuseurs d'informations et par conséquent, mécaniquement, les auteurs, conscients ou non, de la désinformation (Fake news, Infox). La crédibilité (relative) acquise par les réseaux sociaux - sur fond de discrédit des médias classiques - sur fond de discrédit des médias classiques - accentue le poids de ces informations alternatives, notamment lors des

processus électoraux, période où la densité des informations augmente et où le phénomène est accentué, car le flux repose pour beaucoup sur l'émotion. En Afrique francophone, toutes les dernières élections ont été le théâtre de telles dérives. Avec deux familles d'acteurs-vecteurs de désinformation :

- Les réseaux sociaux, avec des diffuseurs très divers dont beaucoup manquent de rigueur et confondent le plus souvent information et communication idéologique. Or, l'information n'est jamais là pour (absolument) convaincre, mais pour avancer des faits.
- Les gouvernements et États eux-mêmes, qui utilisent allègrement les mêmes canaux pour tenter d'influencer les citoyens électeurs, y compris par l'usage intensifié de Fake news.

3) Pensez-vous que les réseaux sociaux ont une compréhension suffisante de la diversité des situations en Afrique ?

Sans doute pas en termes de « compréhension », mais, à leur façon, les réseaux sociaux reflètent largement cette diversité des situations. Reste à savoir qui fait la synthèse de tous ces « reflets » de la réalité - et avec quels objectifs. Un bon sociologue (formé) pourrait beaucoup apprendre d'une analyse critique des contenus diffusés par les réseaux sociaux sur et en Afrique. Comme partout ailleurs dans le monde.

4) Quelles mesures doivent être prises en ce sens ?

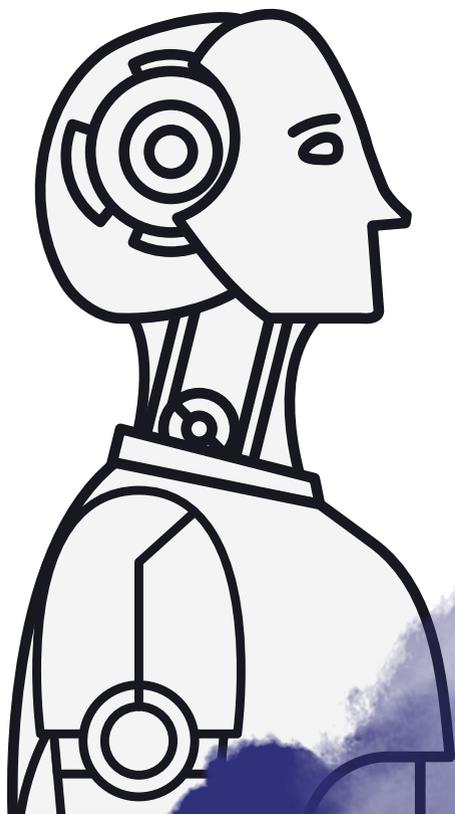
Créer sur Internet et sur tous les réseaux sociaux (YouTube, TikTok, Facebook, LinkedIn, Snapchat, Instagram, etc.) des espaces balisés d'information pour contextualiser et décrypter des éléments saillants des diversités africaines. Exemples :

- Un espace « Identité » : quels sont les ressorts des identités en Afrique ?
- Un espace « pauvreté » : les clés et sources des inégalités.

- Un espace « Citoyenneté » : acteurs et actions des sociétés civiles.
- Un espace « Médias » : journalisme, fiabilité et indépendance, etc.

5) Les entreprises de réseaux sociaux ont-elles leur part de responsabilité dans la prolifération des fake news sur le continent du fait de cette méconnaissance ?

Bien sûr. C'est la raison pour laquelle il revient aux pouvoirs publics (États et Union d'États) d'obliger - et de soutenir - ces entreprises à filtrer au maximum leurs flux (diffusion et contrôle) pour assainir les réseaux sociaux et les protéger, autant que faire se peut, des producteurs délibérés de *Fake news* (*fact-checking* et *debunking*). Depuis 2016, *Médias & Démocratie* forme des journalistes africains à ces pratiques et au combat qui consiste à mettre les gouvernements face à leurs responsabilités, en pénalisant par exemple certaines pratiques au sein des réseaux sociaux et en interpellant les entreprises qui ne s'investissent pas dans cette démarche de salut public.



NOTES DE FIN DE PAGE

Tech Brief 5.

[1] https://www.lemonde.fr/international/article/2020/08/01/trump-annonce-qu-il-va-interdire-tiktok-aux-etats-unis_6047883_3210.html

[2] https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/06/04/le-nigeria-suspend-twitter-pour-une-duree-indeterminee_6082914_3212.html

[3] <https://www.egge.fr/infoguerre/2018/12/influence-de-cambridge-analytica-brexit>

[4] L'acronyme BRICS désigne le rapprochement de quatre pays aux vastes territoires : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine, auxquels s'est intégré l'Afrique du Sud en 2011. Depuis 2011, le groupe des BRICS a pris la forme d'une conférence diplomatique à part entière, donnant lieu à un sommet par an, se déroulant à tour de rôle dans chacun des cinq États. Le but de ces sommets est d'affirmer la place majeure de ces pays sur la scène internationale, et de mettre en scène leur poids économique et politique, en particulier au regard d'autres États ou groupes d'États comme les États-Unis ou l'Union européenne. (<http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/bric>)

[5] <https://fr.wikipedia.org/wiki/Deepfake>

[6] https://fr.wikipedia.org/wiki/Groupe_Wagner

[7] <https://www.la-croix.com/Monde/Asie-et-Oceanie/Chine-recrut-deja-l-histoire-coronavirus-Wuhan-2020-03-09-1201082887>

[8] <https://www.midilibre.fr/2021/06/17/origine-du-covid-19-les-etats-unis-cibles-par-un-expert-chinois-qui-demande-un-examen-minutieux-9611088.php>

[9] https://fr.wikipedia.org/wiki/K%C3%A9mi_S%C3%A9ba

[10] « Selon le journaliste reporter Ousmane Laye Diop, Kémi Séba est « accusé de souffler sur les braises d'un nationalisme économique naissant, de se nourrir et de nourrir une démagogie anticoloniale et antifrançaise »71. Felwine Sarr critique sa méthode d'activisme provocatrice » in https://fr.wikipedia.org/wiki/K%C3%A9mi_S%C3%A9ba

[11] Le conseil scientifique Covid-19 est une organisation française, consultative indépendante qui est chargée de mars 2020 à juillet 2022 d'éclairer la décision publique pour lutter contre la pandémie de Covid-19, en abordant aussi les questions de maintien des infrastructures électriques, numériques, et du maintien de l'ordre. Il est remplacé par le comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires.

[12] « La théorie conspirationniste du Pizzagate est une théorie conspirationniste prétendant qu'il existe un réseau de pédophilie autour de John Podesta, l'ancien directeur de campagne d'Hillary Clinton, par le biais de diverses interprétations et constructions, notamment en rapport avec une pizzeria et des courriels privés divulgués par WikiLeaks.

Cette théorie du complot a émergé sur internet en novembre 2016, et particulièrement sur les sites 4chan, Reddit2 et Twitter par des membres de l'alt-right, des journalistes conservateurs, et d'autres qui voulaient poursuivre Hillary Clinton en justice pour l'affaire des courriels. » in https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_conspirationniste_du_Pizzagate

[13] <https://www.contrepoints.org/2018/05/16/316162-6-raisons-pour-lesquelles-macron-nest-pas-illegitime>

[14] Covid-19 : la Russie a-t-elle voulu payer des influenceurs français pour dénigrer le vaccin Pfizer ? - Le Parisien

[15] Cyber Front Z : les usines à trolls russes tournent à plein régime -Radio France

[16] « Cet amendement ne s'applique pas seulement aux journalistes, mais à tous les citoyens présents en Russie. Et il prévoit diverses peines de prison pouvant aller jusqu'à 15 ans. Les autorités russes ont donc gravé dans la loi l'interdiction d'employer des mots comme « guerre » et « invasion ». In <https://www.lejdd.fr/International/guerre-en-ukraine-pour-la-premiere-vladimir-poutine-a-employe-le-mot-guerre-pour-designer-le-conflit-4156626#:~:text=Interdiction%20dans%20la%20loi&text=Cet%20amendement%20ne%20s'applique,guerre%20%C2%BB%20et%20%C2%AB%20invasion%20%C2%BB>.

[17] https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/complorama/des-drapeaux-russes-au-burkina-faso-a-wagner-la-propagande-complotiste-russe-sur-le-continent-africain_5417011.html

[18] Ces fausses informations qui ont accompagné le Brexit - la Nouvelle République

[19] Le paquet législatif sur les services numériques - European Union

TECH BRIEF 6:

Les nouvelles atteintes aux droits et libertés (accès aux données et vie privée)



LES NOUVELLES ATTEINTES AUX DROITS ET LIBERTÉS (ACCÈS AUX DONNÉES ET VIE PRIVÉE)



FAITS SAILLANTS

- En 2018, la société britannique d'analyse de données Cambridge Analytica est accusée d'avoir influencé plusieurs élections, dont celle du président sortant Uhuru Kenyatta.
- L'entreprise aurait également ciblé des communautés, grâce aux données collectées par Facebook, afin de les dissuader de voter. C'est ainsi que des campagnes de dissuasion de vote auraient ciblé plus de 3 millions d'Afro-Américains afin de les dissuader d'aller aux urnes pendant la campagne de Donald Trump.
- En 2016, la répression du gouvernement chinois contre la population ouïghoure minoritaire de la province de Xinjiang a pris un nouveau tournant avec la collecte de données biométriques permettant de traquer les activités de cette minorité sur les réseaux sociaux.
- Un rapport [1] datant de janvier 2021 de l'association britannique des droits de l'Homme Article 19 fournit une analyse du marché florissant des technologies de reconnaissance des émotions en Chine et de son impact négatif sur les libertés individuelles et les droits de l'homme, en particulier le droit à la liberté d'expression. Les forces de l'ordre utilisent cette technologie pour identifier les personnes "suspectes", les écoles surveillent l'attention des élèves en classe et les entreprises privées déterminent l'accès des personnes au crédit.
- La Russie a bâti une stratégie d'influence informationnelle en Afrique via l'audiovisuel, le cinéma et les réseaux sociaux [2]. Les opérations d'influence informationnelles sur le continent ont pour but de déstabiliser certains partenariats étatiques, notamment avec la France. Cette stratégie a donné lieu à plusieurs manifestations anti-France en Afrique de l'Ouest [3] et en Afrique du Sud [4][5] en 2022, permettant ainsi la désinformation et le ciblage politique en allant chercher des influenceurs dans la société civile et des opposants afin de diffuser les messages du Kremlin auprès du plus grand nombre.
- La société Bell Pottinger a été accusée en Afrique du Sud d'avoir attisé les relations raciales en supervisant la création de faux comptes Twitter afin de diffuser le hashtag #WhiteMonopolyCapital pour attaquer de célèbres hommes d'affaires blancs du pays et des opposants au président Jacob Zuma, qualifiés d'agents du «capital monopolistique blanc». Le but était également de détourner l'attention de la société civile et des médias sur la famille Gupta, accusée aujourd'hui de vol, fraude, détournements de fonds et association de malfaiteurs par la justice sud-africaine [6] [7].

INTRODUCTION

En l'absence de garanties adéquates, la technologie peut nuire à l'exercice des droits et libertés individuelles, ainsi qu'à la démocratie. Les technologies ont considérablement modifié les relations entre les institutions publiques et les citoyens. Malgré les nombreuses promesses d'amélioration et d'efficacité dans tous les aspects de la vie publique et de la société, les technologies numériques peuvent représenter un réel risque pour la démocratie et les citoyens.

En effet, il existe des risques inhérents aux nouvelles technologies et extérieurs à ces dernières qui peuvent nuire aux droits et libertés individuelles, au processus électoral, ainsi qu'à la démocratie, mais également à la souveraineté des Etats.

Pour que ces technologies puissent réellement être bénéfiques aux citoyens et à la démocratie, il convient de réglementer leurs usages en plaçant l'éthique, la sécurité et les droits des citoyens au cœur de ces réglementations. La promotion de cet usage responsable ne peut se faire sans l'éducation de la société civile sur les dérives des technologies et de leurs utilisations. Il faut donc, d'une part, s'assurer que les Etats et les citoyens aient conscience des dérives néfastes des nouvelles technologies et, d'autre part, qu'ils aient les moyens de contrôler ces dérives.

En effet, bien qu'il existe, pour une trentaine de pays africains, un cadre législatif sur la protection des données personnelles, l'absence d'autorité de contrôle efficace et d'application des lois existantes, nous poussent à nous interroger sur la nécessité de donner la possibilité aux citoyens de contrôler l'usage de leurs données personnelles par les pouvoirs publics. Ce mécanisme de transparence et de contrôle des citoyens serait une des réponses au déficit de confiance de ces derniers dans les institutions publiques.

ENJEUX

1) Protection de la démocratie et de la collectivité : les nombreux scandales de ces dernières années ont prouvé l'influence que les nouvelles technologies peuvent avoir sur les démocraties, les élections, mais également la collectivité. Les données peuvent être utilisées (par une entreprise privée ou une entité étrangère) dans le but d'exacerber les tensions entre communautés et nuire à la cohésion sociale. Il est donc primordial, pour éviter la montée du conspirationnisme, la défiance et la conflictualité dans les sociétés africaines, de s'assurer de la mise en place de garde-fous quant à l'utilisation de ces nouvelles technologies et des données qu'elles peuvent récolter.

2) La confiance des citoyens dans les institutions publiques et les technologies utilisées permet de libérer le potentiel de ces nouvelles technologies qui connaîtraient peu d'adhésion sans garanties fortes. Cette confiance entre les puissances publiques et leurs administrés doit passer par la diffusion d'un usage responsable de ces nouvelles technologies, basé sur la transparence, l'éthique et la responsabilité.

3) Protection contre l'ingérence étrangère : l'utilisation des nouvelles technologies basées sur les principes prédéfinis couplée à l'éducation des sociétés civiles sur les effets néfastes de ces nouvelles technologies permettraient de contrer les ingérences des pays étrangers possédant des moyens considérables pour déstabiliser les gouvernements, le processus électoral ou les politiques publiques.

4) La protection des données personnelles est **un enjeu de souveraineté nationale** qui ne peut plus échapper aux Etats africains. Ces données personnelles qui sont utilisées en toute impunité par les entreprises technologiques ou les Etats étrangers ont des conséquences réelles sur les sociétés civiles. Protéger ces données est essentiel à la protection de la démocratie et des citoyens.

RISQUES

- **Utilisation des données personnelles** par les gouvernements ou les partis politiques africains à des fins de surveillance de masse, de ciblage politique ou de répression des opposants.
- **Atteinte aux libertés individuelles et droits fondamentaux :** utilisation des données récoltées par les entreprises technologiques installées sur le continent à des fins de censure de la liberté d'expression et du droit à l'information (ciblage des sites accessibles et des informations disponibles). Ces entreprises peuvent promouvoir des contenus de propagande et bloquer les contenus dissidents (manipulation des masses).
- **Utilisation des nouvelles technologies par les Etats étrangers** afin de propager des informations faussées et déstabiliser les Etats africains et/ou leurs partenariats avec d'autres Etats étrangers.
- **Propagation de fake news** permettant la prolifération d'informations erronées ayant des conséquences sur le processus électoral des pays africains et sur le contexte social de ces pays, attisant les conflits entre ethnies et populations.
- **Polarisation des débats et de la société avec un ciblage via certaines technologies** basées sur le cyber comportement de l'utilisateur. L'utilisateur sera ainsi uniquement exposé aux idées ou réflexions conformes aux siennes ou à celle de la politique interne des détenteurs de la technologie.
- **Affaiblissement de la confiance des utilisateurs dans les nouvelles technologies** empêchant un déploiement et une exploitation efficaces du potentiel de ces nouvelles technologies. L'innovation serait alors freinée par l'absence de garanties pour les citoyens des différents Etats et une adoption faible basée sur la méfiance de ces derniers envers les gouvernements.





RECOMMANDATIONS

- 1 **Pour les régulateurs nationaux et régionaux, déterminer un cadre réglementaire continental efficace** et propre à la protection des données personnelles visant également à **lutter contre les atteintes aux droits et libertés**;
- 2 Pour les gouvernements, élaborer une **stratégie d'innovation étatique** en phase avec les principes démocratiques et de respect des droits fondamentaux ;
- 3 **Pour les ministères compétents, réaliser une étude d'impact avant l'utilisation de certaines technologies par les pouvoirs publics** : études des effets négatifs sur le droit à la vie privée et à la protection des données et, plus largement, sur les droits fondamentaux et la démocratie. Il faut s'interroger en particulier sur la proportionnalité du caractère invasif de la technologie utilisée par rapport à l'objectif légitime qu'elle est censée atteindre et sur sa nécessité pour y parvenir, et ce, de manière systématique avant chaque utilisation par les pouvoirs publics.
- 4 **Pour les acteurs de la société civile et les médias, sensibilisation des populations** à l'utilisation de leurs données personnelles et aux campagnes de ciblage (prévoyant également une sensibilisation aux *fake news*);
- 5 **Pour les états, renforcer les mécanismes de contrôles à plusieurs niveaux** :
 - o Création d'une commission parlementaire dédiée aux questions de l'utilisation de ces technologies et des données des citoyens et des impacts sur les droits de ces derniers;
 - o Indépendants : création d'une autorité de contrôle indépendante ayant le pouvoir de sanction - en s'assurant que chaque citoyen peut faire appel à cette autorité; création d'un mécanisme de transparence et de contrôle par les citoyens de l'utilisation des données personnelles par les institutions publiques (allant au-delà du simple droit d'accès et d'information).

TECHNOLOGIES ASSOCIÉES

IA, Technologie Émotionnelle, Biométrie, Drones

Mentions complémentaires et obligatoires

Auteur(s) : Je m'engage pour l'Afrique

Géographie : Afrique - Kenya - Nigéria

Mots-clés : Données Personnelles, Elections, IA, Biométrie,

Thématiques : Citoyens, Souveraineté, Transparence, Entreprise, Gouvernements, Données Personnelles



POUR ALLER PLUS LOIN...



Discussion avec Franck Kie

Managing Partner Ciberobs Consulting (COSCO) |

Founder Ciberobs & Cyber Africa Forum

Depuis les nombreux scandales qui ont défrayé la chronique ces dernières années, pensez-vous que sur le continent africain les États, mais surtout les citoyens, ont pris conscience de l'importance de la protection des données personnelles ?

Je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui ça soit totalement le cas, je pense encore que les États, ainsi que les citoyens, pensent que la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel est quelque chose de très éloigné et qui ne les concerne pas. Je pense qu'on est encore malheureusement dans une phase de sensibilisation où chacun se dit "qu'est ce que j'ai à cacher" "qu'est ce qu'on peut me voler" ou encore "qu'est ce qui peut bien m'arriver". La cybersécurité est donc encore loin des préoccupations, d'autant plus qu'on remarque qu'à peine plus de 50% des États africains ont une législation sur la protection des données à caractère personnel et quand c'est le cas, je pense que c'est une législation qui date déjà de plusieurs années, alors qu'entre temps, il y'a eu plusieurs évolutions dans le domaine numérique. Les scandales, les fuites de données à caractère personnel et les cyberattaques ne sont pas des sujets d'actualité dont se saisit l'opinion publique africaine. Je pense également que même quand des États ou des personnes sont touchées, les populations font le constat d'une impuissance : "est-ce qu'on pourra vraiment m'aider?" "est-ce qu'on pourra résoudre mon problème?" et "est-ce qu'il pourra vraiment y avoir une solution?".

"Ce n'est pas l'outil qui dicte la démarche; c'est la prise de conscience, la démarche et l'objectif recherché qui doivent guider et compter l'outil." - Olivier Piot

Les GAFAM semblent toutes s'installer sur le continent. Or, l'on sait que ces entreprises étrangères testent leurs systèmes sur le continent, car les lois protègent très peu l'utilisateur et ses données. Comment les gouvernements accueillent-ils ces entreprises étrangères ?

Je pense qu'aujourd'hui, il convient de nuancer ce fait communément admis que les GAFAM s'installent massivement sur le continent. Les GAFAM ont effectivement des opérations sur le continent, mais celles-ci restent encore très restreintes, à mon avis et, comme je le disais précédemment, les gouvernements n'ont pas toujours la législation adaptée pour pouvoir contrebalancer le poids de ces géants-là. Et même lorsqu'une nation est armée juridiquement contre, elle reste impuissante face au poids de ces géants-là. De plus, il ne faut pas oublier de prendre en compte l'extraterritorialité du droit américain qui s'applique encore et toujours dans ce cas-là. Je ne suis pas juriste, mais mon analyse est qu'aujourd'hui le contrepois des États africains dans ce cas de figure est encore faible.

NOTES DE FIN DE PAGE

Tech Brief 6.

[1] *Emotional Entanglement: China's emotion recognition market and its implications for human rights, January 2021*, Article 19

[2] « Russie/Afrique : une Relation ancienne mise en lumière par l'intervention du groupe Wagner au Mali », Jean Baptiste Ronzon, Fondation Jean Jaurès

[3] « Au Mali et en Centrafrique, le message politique de la France ne passe plus », publié par franceinfo le 14/01/2022

[4] « Une manifestation inédite contre la France en Afrique du Sud », publié par France info Afrique le 27/05/2022

[5] « Burkina Faso : le gouvernement appelle au "calme" après une manifestation anti-France », publié par France24 le 19/11/2022

[6] « Afrique du Sud : une entreprise accusée d'alimenter les tensions raciales pour le compte des Gupta » publié par Jeune Afrique le 4 septembre 2017

[7] « Afrique du Sud. L'agence Bell Pottinger clouée au pilori pour avoir "attisé les tensions raciales" » publié par Courrier International, le 5 septembre 2017

TECH BRIEF 7:

Les nouveaux motifs de discrimination à l'ère numérique : la culture numérique et la fracture numérique



LES NOUVEAUX MOTIFS DE DISCRIMINATION À L'ÈRE NUMÉRIQUE: LA CULTURE NUMÉRIQUE ET LA FRACTURE NUMÉRIQUE



FAITS SAILLANTS

- L'« *illectronisme* » renvoie au fait pour un individu de **ne pas disposer des compétences et/ou des ressources matérielles permettant d'accéder aux services numériques**. La prise en compte de l'illectronisme dans les politiques publiques doit donc permettre d'appréhender aussi bien la diffusion d'une culture numérique que la mise à disposition des ressources permettant d'accéder aux services numériques. Le taux d'illectronisme est associé à l'accès aux moyens numériques. Selon les [statistiques d'Internet World](#), la pénétration d'Internet en Afrique en 2020 est estimée à 47,1 %, et à la fin de 2019, 45 % de la population d'Afrique subsaharienne était abonnée à des services mobiles selon la [GSMA](#) [1].
- La **distribution des services par téléphone mobile semble être une orientation pertinente** étant donné la place qu'occupe la téléphonie mobile dans les écosystèmes numériques de la région. L'exemple du développement exponentiel du mobile money semble appuyer cette orientation forte dans les usages sur le continent. En effet, l'Afrique subsaharienne compte plus de 600 millions de comptes de mobile money enregistrés (en hausse de 17% entre 2020 et 2021), dont 30% sont actifs et représentent 68% des transactions.
- L'une des solutions les plus prometteuses est dans la concordance des outils digitaux et de l'accompagnement humain : le déploiement de conseillers digitaux pour accompagner les usagers les plus éloignés des outils digitaux, pré-supposant une couverture du réseau uniforme, est une des pistes à continuer d'explorer.

INTRODUCTION

Selon la banque mondiale, « 37% de la population mondiale – soit 2,9 milliards de personnes – n'a jamais utilisé Internet » [2]. 96% de cette population vit dans des pays en développement [3]. Une réalité qui cristallise des fractures pré-existantes, qu'elles soient de l'ordre du genre, de l'accès à l'emploi ou de la ruralité/urbanité. En effet, la transformation numérique exponentielle des sociétés à l'œuvre depuis une vingtaine d'années est souvent synonyme de « fracture numérique ». Cette fracture porte en elle les germes d'une multitude de discriminations liées à l'accès à l'information, la capacité à gérer les informations, l'accès aux services publics, la capacité à prendre part aux processus électoraux, etc. Du fait de son caractère dynamique, le numérique est même un accélérateur de discriminations lorsqu'il n'existe pas de dispositif permettant une appropriation des opportunités et des risques liés, un accès facilité aux écosystèmes et la possibilité de se rabattre sur un processus physique dès lors que le digital n'est plus accessible. Ainsi, pour que la digitalisation produise tous ses bénéfices sans être une source de tensions, elle doit être menée avec un impératif d'inclusion qui repose sur trois piliers : l'éducation, l'accès et les alternatives au numérique.



ENJEUX

Lutter contre l'illectronisme pour permettre aux populations d'accéder aux dividendes liés aux écosystèmes numériques.

L'« illectronisme » renvoie au fait pour un individu de **ne pas disposer des compétences et/ou des ressources matérielles permettant d'accéder aux services numériques**. La prise en compte de l'illectronisme dans les politiques publiques doit donc permettre d'appréhender aussi bien la diffusion d'une culture numérique, que la mise à disposition des ressources permettant d'accéder aux services numériques. La mise à disposition de ressources matérielles permettant d'accéder aux services numériques doit être appréhendée à travers trois dimensions :

- **L'accès aux équipements** : la question de l'accès aux équipements numériques peut être assimilée à celle de l'accès à un téléphone mobile, car il est le principal vecteur d'accès à Internet [4], notamment en Afrique subsaharienne où le taux de pénétration du mobile dépasse les 95%. Plus précisément, la détention d'un smartphone est le marqueur de la possibilité d'accéder aux bénéfices qui découlent des écosystèmes numériques. **Or en 2021, seuls 45% des Africains disposaient d'un smartphone [5], soit le taux le plus faible de la planète**, même s'il faut nuancer ce constat avec la progression rapide de la détention des smartphones qui devraient représenter 68% des connexions en Afrique subsaharienne en 2025 [6].
- **La couverture du réseau** : en Afrique subsaharienne, 72% de la population n'est pas connectée à un réseau haut débit (49% au niveau mondial), alors même que **seul 19% de la population vit dans des zones non couvertes par un réseau mobile haut débit [7]**. L'enjeu est donc moins celui de la couverture, mais plutôt celui de l'utilisation du réseau disponible.
- **Le coût de connexion** : mesuré par le prix de 1GB de données consommées, le coût de connexion en Afrique subsaharienne représente **4% du PIB par habitant mensuel**, soit 2 fois plus que la moyenne des pays en développement [8]. Il faut noter que ce coût est en légère hausse depuis 2018, après avoir connu une baisse d'un tiers entre 2016 et 2018.

Par ailleurs, la question de la digitalisation reste affectée par des enjeux plus conséquents. Si les projets de câbles sous-marins prévus par Google et Meta sont fortement attendus et peuvent jouer un rôle important dans la réduction de la fracture numérique, les pays africains restent tributaires d'un fort besoin en investissement dans les réseaux nationaux basiques et dans l'adressage du milieu et du dernier kilomètre pour rentabiliser l'investissement.

Un exemple topique existe au Nigeria, où le [Nigerian National Broadband Plan 2020-2025](#) a mis en évidence certains défis du réseau. Le réseau du kilomètre intermédiaire a une faible pénétration de la fibre et repose principalement sur les technologies micro-ondes. L'accès au dernier kilomètre est affecté par une très faible pénétration de la fibre, principalement en 2G, avec un faible accès 4G.

Déployer des politiques publiques d'amélioration de l'accès au numérique pour que la fracture numérique ne se transforme pas en fracture démocratique.

Le panorama dressé sur l'illectronisme et les efforts déployés pour le régler en Afrique subsaharienne permet de dégager les priorités en termes de politiques publiques permettant de développer l'accès au numérique.

Tout d'abord, il apparaît que la distribution des services par téléphone mobile semble être une orientation pertinente étant donné la place qu'occupe la téléphonie mobile dans les écosystèmes numériques de la région. L'exemple du développement exponentiel du mobile money semble appuyer cette orientation forte dans les usages sur le continent. En effet, l'Afrique subsaharienne compte plus de 600 millions de comptes de mobile money enregistrés (en hausse de 17% entre 2020 et 2021), dont 30% sont actifs et représentent 68% des transactions [9]. De plus, même si le continent africain reste l'espace où les équipements mobiles permettant un accès à Internet sont les plus onéreux (26% du PIB mensuel par habitant), ce coût a baissé de 20 points depuis 2015. Toutefois, il faut éviter l'écueil d'un tropisme numérique fondé sur les canaux internet, car 45% des connexions au réseau mobile sont réalisées via des équipements qui ne disposent pas d'un accès à Internet. **Les politiques publiques de réduction de la fracture numérique doivent donc prendre en compte les canaux de distribution par USSD**, afin de ne pas exclure de fait une part importante des citoyens.

La seconde orientation concerne la question de l'utilisation du réseau. Comme nous l'avons vu, la problématique concerne moins la couverture du réseau que son utilisation, car **53% de la population subsaharienne vit dans un espace couvert par un réseau à haut débit, mais ne l'utilise pas**. Cette faible utilisation s'explique en partie par le coût des équipements, mais également par les usages. Si les politiques publiques doivent adresser ces deux dimensions, la seconde semble plus importante. En effet, **la réduction de la fracture numérique passe par une sensibilisation aux possibilités offertes par le numérique**.

Organiser les conditions d'une continuité entre les services publics numériques et les services physiques : construire des systèmes résilients et adaptés aux usages des population-cibles.

L'usage du digital est une voie porteuse dans la lutte contre les pièges de la pauvreté. Les exemples en santé numérique, notamment pour le suivi de la santé maternelle et infantile (ex. Ubewna AI), font leurs preuves, tout comme les solutions d'accès au financement via smartphone et grâce au mobile banking. Il s'agit également de proposer des alternatives viables au numérique pour ne pas créer des sociétés à deux vitesses. Plusieurs modèles d'intervention existent. Le modèle de l'accompagnement par le biais du conseiller numérique est l'un des modèles les plus courants.

La ville de Johannesburg en Afrique du Sud, en partenariat avec l'Université de Johannesburg (UJ), a lancé en août 2015 le très attendu programme Jozi Digital Ambassadors, doté d'un budget de 80 millions de rands, qui vise à réduire la fracture numérique dans la municipalité métropolitaine. Les Digital Ambassadors forment les nouveaux internautes à l'accès au WiFi gratuit de la ville et à l'utilisation des services en ligne. Les ambassadeurs sont des jeunes membres de la communauté qui accèdent à un emploi, à un revenu et à l'entrepreneuriat. La ville de Johannesburg déploie des hotspots WiFi gratuits dans toute la ville, offrant à chaque résident 300 Mo de données par jour, ce qui équivaut à 9 Go de données gratuites par mois. Ce programme fait écho à la forte demande des Sud-Africains à accéder aux nouvelles technologies : dans le sondage EY Connected Citizens, 83% des Sud-Africains affirment vouloir être tenus au courant des évolutions technologiques, et 58% d'entre eux pensent que le digital va améliorer leurs interactions avec les services publics [11]. Le programme est basé sur des preuves tangibles et rigoureuses quant au Blended Learning et la mise à disposition d'intermédiaires culturels et de communautaires en soutien aux citoyens en situation d'illectronisme, mais n'a pas été évalué dans son entièreté. Un projet similaire a été lancé cette année en Ouganda par Policy et existe déjà dans d'autres pays du Nord, notamment en France où le lancement du dispositif Conseillers Numériques a eu lieu en mars 2021, et comptabilise déjà 4 000 conseillers.

D'autres solutions, comme l'adaptation de l'expérience utilisateur et de l'interface utilisateur pour mieux servir les habitudes des populations visées, sont en expérimentation. C'est notamment le cas dans la ville d'Amsterdam : l'un des constats les plus saillants de la stratégie hollandaise s'est porté sur l'enjeu de l'accessibilité. Même les usagers les plus aguerris considèrent que les plateformes de l'État sont, soit trop complexes, soit inconnues par les usagers.

Le constat que l'usage des outils démocratisés comme WhatsApp, YouTube ou TikTok, et la nécessité de co-construire de nouvelles ergonomies pour les usagers a fait l'objet de plusieurs démarches d'open innovation et de "Digital For Development", notamment via l'utilisation de l'intelligence artificielle pour adapter les plateformes de services publics à l'ensemble des usagers aux profils très diversifiés : Amsterdam compte 1 million d'habitants, mais 180 nationalités et des enjeux d'inclusion numérique pour les personnes illectroniques, mais également non-néerlandophones [12].



Figure 4.2 Three versions of the avatar called Eva.

L'idée de développer des "agents numériques" s'est matérialisée dans un modèle test en attente de déploiement : Eva, agent numérique modélisé suite à de nombreuses recherches sur l'ergonomie, les biais cognitifs et sociaux, et l'UX Design. L'avatar a pour objectif de guider les usagers dans l'ensemble de leur démarche, en répondant par commande vocale en plusieurs langues et en guidant l'utilisateur (par des effets visuels tutoriels pour cliquer/vérifier/cocher au bon endroit). L'agent peut répéter les questions, reformuler les requêtes entendues et apporter des solutions de base aux questions les plus fréquemment posées. L'avatar a été testé auprès d'un échantillon d'individus aux compétences très disparates et continue d'être testé pour un déploiement dans certains guichets publics web locaux.

Enfin, le détournement de solutions acquises, tel que WhatsApp pour la distribution des services publics, reste l'une des voies les plus empruntées par les pouvoirs publics pour distribuer de l'information et des services de base aux citoyens. C'est notamment le cas pour les services informationnels : durant la pandémie, WhatsApp a été adoptée par l'Organisation Mondiale de la Santé et les agences gouvernementales pour fournir des mises à jour sur la maladie du coronavirus (COVID-19) [13]. À une époque où les rumeurs et les informations excessives menaçaient le bien-être psychologique, ces services ont permis une transmission rapide des informations et ont pu renforcer la résilience. On peut imaginer une extension de cette démarche à d'autres épidémies, telles que celle du VIH ou du paludisme.

RISQUES

- Les discriminations liées aux outils numériques peuvent amplifier la déconnexion entre les gouvernants et les populations et menacer les systèmes démocratiques.
- Les discriminations liées aux outils numériques sont un frein au déploiement de trajectoires de développement inclusives.
- La digitalisation des services publics ne peut pas se faire sans le maintien d'un service "physique" compétent.
- Les pièges bureaucratiques et systémiques : la gestion des doublons et des "jumeaux numériques" administratifs pré-suppose un personnel administratif et technique formé et à même de gérer les deux systèmes à la fois.

RECOMMANDATIONS

1

Pour les Etats, cartographier précisément les besoins en apprentissage digital et les personnes les plus éloignées du digital pour mieux adresser leurs besoins;

2

Pour les branches compétentes, municipales et régionales, maintenir une continuité de service non ou peu digitalisé pour éviter des vagues d'exclusion localisées;

3

Pour tous les acteurs, et notamment les acteurs privés, mettre la technologie au service de l'accessibilité, notamment en utilisant des outils d'intelligence artificielle pour mieux guider les individus ou des parcours utilisateurs co-construits avec les usagers pour mieux servir leurs besoins.

TECHNOLOGIES ASSOCIÉES

UX/UI - Design, Social Media

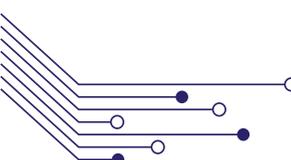
Mentions complémentaires et obligatoires

Auteur(s) : Je m'engage pour l'Afrique

Géographie : Afrique, Pays Bas, France

Mots-clés : réseaux sociaux, engagement, société civile

Thématiques : mobilisation, engagement



NOTES DE FIN DE PAGE

Tech Brief 7.

[1]La culture numérique en Afrique - Do4africa.

[2] Développement numérique - Banque mondiale.

[3] Fracture numérique : près d'un tiers de la population mondiale n'a toujours pas accès à Internet - Novethic

[4]GSMA, The Mobile Gender Gap Report 2021

[5]GSMA, The State of Mobile Internet Connectivity 2021

[6]GSMA, L'Economie Mobile Afrique Subsaharienne 2021

[7] GSMA, The State of Mobile Internet Connectivity 2021

[8] GSMA, The State of Mobile Internet Connectivity 2021

[9]GSMA, Les services de mobile money dans le monde 2022

[10]Benecke, Dalien & Simpson, Zach & Roux, S. & Skinner, C.J. & Rensburg, Nickey & Sibeko, Joyce & Bvuma, Stella & Meyer, Johan. (2016). Cultural intermediaries and the circuit of culture: The Digital Ambassadors project in Johannesburg, South Africa. *Public Relations Review*. 43. 10.1016/j.pubrev.2016.10.009.

[11] How governments in developing countries can close the digital divide - EY 2021

[12]Bon, Anna, et al. *Digital Divide, Citizenship and Inclusion in Amsterdam: Participatory Action Research*. Pangea, 2020.

[13]Liu JcJ, Tong EMW. The Relation Between Official WhatsApp-Distributed COVID-19 News Exposure and Psychological Symptoms: Cross-Sectional Survey Study. *J Med Internet Res*. 2020 Sep 25;22(9):e22142. doi:

[14]10.2196/22142. PMID: 32877349; PMCID: PMC7527032.

TECH BRIEF 8:

Orientations et leviers d'actions des Etats et des bailleurs à l'échelle locale et nationale face aux mutations créées par les technologies



ORIENTATIONS ET LEVIERS D' ACTIONS DES ETATS ET DES BAILLEURS À L'ÉCHELLE LOCALE ET NATIONALE FACE AUX MUTATIONS CRÉÉES PAR LES TECHNOLOGIQUES



FAITS SAILLANTS

Les bailleurs de fonds et les gouvernements jouent un rôle central dans l'opérationnalisation des infrastructures liées à la connectivité et au réseau internet en Afrique : aujourd'hui, 18% de la population africaine n'a aucune couverture de réseau mobile, contre 5% à l'échelle mondiale [1]. Pour permettre aux nouvelles technologies de prendre place pleinement dans les habitudes de vie et les services à destination des populations, cette couverture doit s'élargir massivement et rapidement.

Limitier le rôle des bailleurs de fonds au déploiement des TIC serait réducteur : les bailleurs peuvent jouer un rôle central dans la transformation des pratiques et l'amélioration de l'appréhension des enjeux de données et de leur traitement par les gouvernements. En effet, les gouvernements ont des leviers d'action concrets pour mettre la technologie au cœur de leur modèle et favoriser l'innovation au sein du service public. La mise en place de laboratoires de données intégrés à des ministères clés, comme le ministère de la Santé ou du Numérique, est une piste concrète pour améliorer la qualité du service public. Au cours de la dernière décennie, le mouvement pour l'ouverture des données gouvernementales a mis en évidence la valeur des données et encouragé les gouvernements à ouvrir les informations pour les réutiliser à l'intérieur et à l'extérieur du secteur public.

Les bailleurs de fonds ont l'opportunité d'améliorer leurs processus et de favoriser des pratiques de transparence et de bonne gouvernance auprès des bénéficiaires, en faisant usage des technologies de Smart Contracting, mais aussi en élaborant une charte de gestion et de traitement des données consacrant les concepts de *Privacy By Design* et de *Data Altruism* [2] pour encourager le respect des données personnelles et l'*open data* pour l'intérêt général. Ces principes sont déjà consacrés dans les directives européennes (RGPD, Data Governance Act).

INTRODUCTION

Le rôle des bailleurs de fonds est d'intervenir sur des projets de grande envergure, à fort impact et aux résultats tangibles pour les citoyens. En cela, le réseau/la connectivité internet sont des priorités absolues.

Mais le rôle des bailleurs ne s'arrête pas là. De nouvelles tendances émergent quant à l'usage bénéfique des données et l'action positive que peuvent avoir les bailleurs sur la généralisation de pratiques vertueuses. La notion de "data altruism", consacrée par le Data Governance Act de l'Union Européenne correspondant à la volonté de pousser les acteurs publics et privés à partager les données qu'ils jugent d'utilité générale, peut être l'une des voies d'accompagnement au-delà du financement de projet uniquement. C'est également le cas pour le "Privacy by Design", consacré dans l'article 25 de la RGPD, mais qui gagnerait à être généralisé au niveau mondial.

Un rapport de McKinsey & Company [3] suggère que les gouvernements peuvent aider en favorisant un environnement propice à une numérisation rapide, en veillant à ce que tous les facteurs clés soient mis en place pour soutenir l'adoption du numérique. Par exemple, les gouvernements et les entreprises technologiques peuvent s'assurer que les données sont abordables, tandis que les régulateurs peuvent prendre des mesures telles que permettre aux banques d'accepter les signatures électroniques.

ENJEUX

Accélérer les réformes via les Partenariats Public Privé et le co-investissement

Les disparités en ce qui concerne la capacité de se connecter à un réseau internet sont encore fortes. 60% d'Africains n'ont toujours pas accès à Internet, tandis que 49% de la population mondiale dispose d'une connexion [4]. Pour répondre à ce problème, les infrastructures adéquates doivent être déployées et/ou améliorées afin de répondre au besoin de couverture et de pallier les différences entre les pays en ce qui concerne la disponibilité et la qualité des réseaux. La mise en place d'un système de haut débit fixe est un investissement important et demeure inabordable pour beaucoup. Le haut débit mobile est moins coûteux, et la plupart des gens comptent sur cette technologie pour se connecter. Étendre les réseaux à haut débit est nécessaire pour permettre le déploiement de business en ligne, de services de paiement fiables et rapides et le chargement de données. L'homogénéité du réseau est un enjeu essentiel au développement d'activités en ligne sur l'ensemble du territoire en limitant les clivages traditionnels, principalement entre les zones rurales et les zones urbanisées. Les activités en ligne doivent également faire l'objet d'une régulation par les acteurs publics. Effectivement, la dématérialisation de données et le déploiement de business en ligne requièrent un encadrement institutionnel et juridique à l'échelle régionale clair, afin que l'usage de ces TIC soit bénéfique.

Pour les états, soutenir l'émergence d'initiatives portées par la tech (tech-driven) et de pôles internalisés de traitement des données pour mieux informer les politiques publiques et le ciblage dans les programmes sociaux

Un secteur public axé sur les données (SPD) selon l'OCDE, est conscient que les données sont un atout faisant partie intégrante de l'élaboration des programmes, de la prestation des services, de la gestion organisationnelle et de l'innovation. L'approche stratégique adoptée par les gouvernements pour mettre en place un secteur public guidé par les données peut avoir un impact positif, encourager l'élaboration de politiques fondées sur des preuves et promouvoir la conception de services basés sur les données, tout en favorisant des principes de gouvernance vertueux de transparence et de valorisation de la donnée.

Plusieurs pays se sont lancés dans la valorisation des données produites ou reçues par le secteur public, soit pour (1) faciliter le parcours utilisateur : le Portugal a mis en place en 2020 le principe de "only once" assurant les citoyens de n'avoir à produire un document administratif qu'une seule fois, pour toutes les prestations, (2) la consolidation de données pour favoriser la transparence et la confiance : le Danemark

a consacré le principe de "Basic Data" qui agrège les données interministérielles et les opérateurs de l'état pour avoir amélioré l'efficacité des services publics, ou (3) **transformer la stratégie d'élaboration du service public** : en France, l'initiative [Beta.gouv](https://beta.gouv.fr/) incube les solutions du service public dans un modèle *start-up* au sein d'[Etalab](https://etalab.fr/), fondé en 2011, créé pour contribuer à la transformation de l'action publique et à l'innovation publique grâce au numérique et à l'*open data*.

En Afrique, des initiatives réussies et soutenues pour certaines par l'Agence Française de Développement montrent que la démarche peut avoir des résultats probants.

Le programme [Novissi](https://novissi.tg/) au Togo est un programme de transferts monétaires visant à soutenir tout citoyen togolais éligible ayant perdu son revenu en raison de l'adoption des mesures de riposte contre le Coronavirus. Le programme vise à fournir aux personnes et familles les plus vulnérables des soutiens financiers mensuels, tout au long de l'état d'urgence. La plateforme Novissi a été entièrement développée en interne et le système a été mis en place et rendu opérationnel en seulement 10 jours. Il s'agit d'un programme de transfert d'argent 100% numérique, sans contact direct, de l'inscription à l'évaluation de l'éligibilité, jusqu'au paiement en espèces. L'utilisation de moyens numériques (le programme s'est appuyé sur l'intelligence artificielle (IA), l'imagerie satellitaire, les métadonnées des téléphones portables et le *Machine Learning* pour améliorer le ciblage des bénéficiaires) tout au long du processus a permis un déploiement rapide de l'aide sociale pendant la crise [5].

En Côte d'Ivoire, La Direction Générale de l'Emploi (DGE) développe, en partenariat avec Innovations for Poverty Action (IPA), [un pôle d'utilisation des données](#), intégré à la DGE pour renforcer la création d'emploi pour les femmes et les jeunes. Ce projet, soutenu par le [Fonds d'Innovation pour le Développement](#), a pour objectif de renforcer les capacités de la DGE à collecter des données de qualité sur l'emploi, à en faire un usage opportun et pertinent, ainsi qu'une démarche de prise de décision fondée sur les preuves et la donnée.

Opérationnellement, moderniser l'aide au développement grâce aux leviers technologiques pour favoriser la transparence, l'efficacité et la collaboration entre tous les acteurs impliqués.

Les innovations technologiques peuvent aider les bailleurs à verser et à tracer les fonds d'aide en appliquant les principes de la finance décentralisée, gérée par des contrats intelligents (Smart Contracts). Plusieurs cas d'usages existent et peuvent faire l'objet de pistes intéressantes pour l'évolution opérationnelle des bailleurs.

La technologie de la blockchain contre la corruption peut être utilisée pour stocker les bases de données gouvernementales (par exemple, les registres fonciers, comme cela a été testé en Géorgie) [6] et réduire la possibilité de fraude, de manipulation ou d'utilisation abusive par les personnes en autorité.

Les Contrats Intelligents (*Smart Contracting*) [7] peuvent alléger la charge opérationnelle tout en favorisant la traçabilité et la transparence de l'aide. Deux enjeux majeurs pour un "bon bailleur" : grâce aux mécanismes d'activation par "enclencheurs", l'aide peut être conditionnée et versée automatiquement.

Son versement serait plus rapide et les coûts associés à la gestion en seraient réduits. Cela permet à une plus grande partie de l'aide d'atteindre les utilisateurs finaux et, surtout, peut rendre l'aide plus fiable [8].

Pour les Etats, favoriser la généralisation de pratiques de sécurisation, de partage et de protection des données personnelles auprès des bénéficiaires

Des technologies spécifiques et des concepts de gouvernance de la donnée doivent revêtir une place essentielle dans l'action des bailleurs.

Au **niveau des technologies**, la **blockchain** (signifiant « chaîne de blocs » en français), est une technologie permettant de stocker et de transmettre des informations de manière transparente, sécurisée et sans organe central de contrôle. Elle pourrait avoir un usage utile dans la lutte contre la pauvreté : en effet, le manque d'identification des citoyens limite leur accès aux services publics et à l'aide dans les pays en développement. Les technologies blockchain peuvent être utilisées pour développer des identités numériques qui peuvent faciliter l'accès aux services publics nécessaires.

Au niveau des pratiques, le nouveau Data Governance Act, validé en Décembre 2021, introduit la notion d'altruisme des données à l'échelle européenne et mériterait d'être exploré par les régulateurs et les pouvoirs publics africains. L'idée est de mettre à disposition les données utiles sans contrepartie pour un usage purement non-commercial qui profite aux communautés ou à la société dans son ensemble.

Collecter et partager des données pertinentes pourraient accroître les connaissances collectives et bénéficier au plus grand nombre. Cette notion est à articuler avec celle de Privacy by Design, introduite par RGPD, et qui, dans le monde du développement, pourrait être incitée en conditionnant l'obtention de l'aide à des garanties de protection des données personnelles dans l'élaboration du projet comme dans son exécution.

RISQUES

- **Concentration des services de qualité dans les zones urbanisées. Même avec des efforts déployés pour digitaliser et améliorer les services publics et leur accessibilité, le spectre de la fracture numérique (cf. défi 7) est bien réel.** L'État doit accompagner le déploiement des infrastructures et le réguler afin que la couverture fixe ou mobile couvre l'intégralité du territoire.
- **Coûts des services digitaux trop élevés** liés au déploiement d'infrastructures trop onéreuses.
- **Contraintes trop élevées** pour des bénéficiaires qui ne sont pas encore équipés pour répondre aux nouvelles exigences des 'bons bailleurs', soulevant la nécessité d'assurer une transition dans les clauses des partenariats.
- L'enjeu climatique et l'**impact écologique négatif de la blockchain** doivent être considérés dans la cartographie des risques de la mise en place de cette technologie. En 2019, la crypto-monnaie *Bitcoin*, qui utilise la technologie de *Blockchain*, a consommé autant d'énergie que la Suisse [9].

RECOMMANDATIONS

- 1 **Consolider une charte** de série de clauses suspensives au versement de l'aide liées à la protection des données et/ou au partage de données d'intérêt général qui pourraient être pertinentes pour la création de biens communs et favoriser cette approche, à la fois auprès des bénéficiaires et des bailleurs partenaires.
- 2 **Financer et accompagner la mise en place de pôles d'utilisation des données** au sein des États pour mieux informer les politiques publiques et améliorer la qualité des services.
- 3 **Déployer le *Smart Contracting* via la *Blockchain*** pour automatiser et sécuriser le processus de versement de fonds, favoriser la transparence et maîtriser les coûts associés à la gestion de l'aide au développement.

TECHNOLOGIES ASSOCIÉES

Déploiement en *Grid*: pour accéder au déploiement d'un réseau satisfaisant, plusieurs pistes sont identifiées. Tout d'abord, les États doivent identifier et diagnostiquer leurs besoins afin de mettre en œuvre les politiques de financement d'infrastructures appropriées, sans creuser les clivages au sein du territoire. Les pistes identifiées touchent à une réflexion sur les contraintes portant sur les IDE pour attirer davantage de capitaux. Cela requiert au préalable une réglementation saine du secteur des TIC, afin de développer un environnement qui soit compétitif et inclusif. Le risque est d'observer une concentration et une montée en puissance de la qualité des services au sein des zones déjà connectées. L'État peut faire la promotion du partage des infrastructures afin de réduire les coûts de déploiement de ces dernières. Un jeu de taxe et de garantie d'État pour encourager le financement de ces infrastructures coûteuses peut également être imaginé.

Mentions complémentaires et obligatoires

Auteur(s) : Je m'engage pour l'Afrique

Géographie : Afrique de l'Ouest, Afrique Australe

Mots-clés : Partenariat Public-Privé - Privacy By Design - Réseaux - Grid -Machine Learning - Data Altruism

Thématiques : Couverture réseau - Partenariat Public Privé - Action des Bailleurs



POUR ALLER PLUS LOIN...



Discussion avec Jawaher Allala

CEO Systnaps - Editeur de logiciels de Data Management

Membre du Comex de Numeum & Planet TechCare

1) Pouvez-vous nous présenter Systnaps et l'offre Data Recycling® ?

Systnaps est une société créée en 2007, éditrice de logiciels de plus de 15 ans d'expertise de la Gouvernance et Gestion du cycle de vie de la donnée, dans le respect des exigences réglementaires et d'écoresponsabilité.

Le **Data Recycling®** by Systnaps fait partie des 1 450 solutions techniques labellisées **Solar Impulse Efficient Solution**. Elle permet la gestion efficiente des données stockées et traitées, de réduire jusqu'à 50% l'empreinte carbone, énergétique et spatiale des données et jusqu'à 20% dans un processus d'amélioration continue. Elle est également référencée dans l'annuaire **Planet TechCare**, l'association française des fournisseurs et utilisateurs du numérique responsable dans la catégorie « Sobriété énergétique ».

2) Pouvez-vous nous expliquer comment on gère la donnée comme un actif ?

Tout d'abord, il faut bien comprendre la notion de données et d'information avant de répondre à cette question.

La **donnée** est tout simplement **l'information** dématérialisée capable de circuler à travers un réseau de télécommunication ou informatique. La donnée se transforme en information lorsqu'elle est communiquée à un individu capable de l'interpréter. Sa compréhension et son interprétation permettent d'en faire une information utilisable.

La donnée est passée au rang de **ressource** lors de l'avènement du big data (donnée de masse) dont les caractéristiques en termes de volume, de vitesse, de variété et de véracité imposent l'utilisation de technologies et de méthodes analytiques particulières pour créer de la valeur.

Bien exploitées, elles permettent entre autre de mieux connaître les consommateurs pour influencer leurs comportements face à des produits et services personnalisés selon leurs besoins ou attentes.

La donnée est une ressource immatérielle qui nous fait passer « **du rendre compte financier** (comptabilité), de l'optimisation à outrance de l'impact des activités humaines sur la planète piloté par des évaluations de risques liées aux aspects ESG **au rendre compte sur des informations non-financières** ».

En conclusion, il y a plus d'informations de meilleure qualité sur la performance et les impacts sociaux et environnementaux, mais aussi de nouveaux business modèles à trouver pour nos organisations vers une économie circulaire, de la fonctionnalité et du service qui impliquent une chaîne de valeur étendue et responsable. Une chaîne de valeur étendue qui utilise la donnée comme un **produit** qui s'y partage.

Une nouvelle économie européenne portée par les « données » s'organise via une stratégie « data » et la mise en application rapide et exponentielle de réglementations telles que le RGPD, Data Governance Act, Data Act, IA Act CSR, etc... qui viennent conforter l'accroissement, le partage et l'exploitation massive des données. L'Europe espère ainsi récolter les fruits de cette révolution régulée et que, d'ici 2030, la part des données dans l'économie corresponde au moins à son poids économique.

La donnée devient alors un **actif essentiel** pour l'organisation grâce à son potentiel de service, son apport économique. Et comme tout actif, elle doit être sécurisée, contrôlée par l'organisation et doit être le résultat de transactions passées.

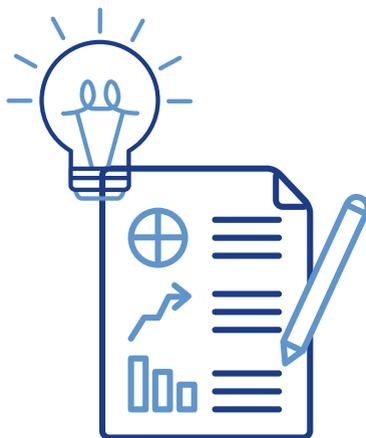
On suppose souvent que si l'on fournit des informations aux gens, la prise de décision s'améliorera automatiquement. Or, la qualité de la prise de décision dépend à la fois de la qualité de l'information fournie et de la capacité des décideurs à interpréter l'information et à utiliser pour prendre les mesures appropriées. La maîtrise de l'information devient incontournable.

3) Pourquoi et comment faire de la data une ressource qui s'inscrit dans l'économie circulaire ?

Pour répondre à l'urgence climatique et accélérer la convergence de la transition écologique et numérique. En faisant passer la donnée, cette ressource illimitée qui se duplique à l'infini, extrêmement énergivore et volumineuse ; d'une production linéaire vers une économie circulaire grâce à notre offre Data Recycling® (labellisée Solar Impulse) qui a hérité de tous les développements innovant de Systnaps et s'est enrichie en fonctionnalités pour couvrir la gestion des données dans une plateforme **unique au monde** intégrant un écosystème d'acteurs responsables et actifs.

Recycler une ressource immatérielle ne semble pas évident au premier abord et pourtant, nos villes sont devenues intelligentes, hyper connectées (capteurs, IoT...) ; elles produisent et consomment en continu un volume massif et exponentiel de données dans le but d'améliorer la qualité et la performance des services et/ou d'en réduire leurs coûts. Les résidents, personnes physiques et morales (publiques et privées), au même titre qu'ils recyclent leurs déchets alimentaires, papiers, plastiques, etc... doivent également recycler leurs données, cette denrée intellectuelle qui est devenue vitale à leurs yeux mais dont ils ne mesurent pas l'impact carbone, énergétique et spatial (réseaux sociaux, marketplaces, jumeaux numériques, metaverse, mails, applications métiers, Data centers, etc...).

Notre mission et responsabilité d'acteur du numérique est de faire entrer dès maintenant la donnée dans l'**économie circulaire** pour agir sur deux leviers, plus concrètement deux virages pour réduire l'impact négatif et linéaire de la production, duplication, exploitation et consommation effrénées des données :



NOTES DE FIN DE PAGE

Tech Brief 8.

[1]<https://www.gsma.com/r/wp-content/uploads/2020/09/GSMA-State-of-Mobile-Internet-Connectivity-Report-2020.pdf>

[2] L'altruisme en matière de données (data altruism) | CNIL

[3] Transforming government through digitization - McKinsey & Company

[4] Comme indiqué dans les faits saillants, 18% de la population africaine n'a aucune couverture de réseau mobile, ce chiffre tombe à 5% à l'échelle mondiale.

[5] Technology-Driven Development, International Monetary Fund, 2020

[6] Blockchain as an anti-corruption tool, Aarvik, P.; (2020) Blockchain as an anti-corruption tool. Bergen: U4 Anti-Corruption Resource Centre, Chr. Michelsen Institute (U4 Issue 2020:7)

[7] Zwitter, A., Boisse-Despiaux, M. Blockchain for humanitarian action and development aid. Int J Humanitarian Action 3, 16 (2018). <https://doi.org/10.1186/s41018-018-0044-5>

[8] Hack The Future of Development Aid - Denmark Ministry of Foreign Affairs, 2017

[9]<https://www.developmentaid.org/news-stream/post/103192/pros-and-cons-of-blockchain-technology-for-international-development>

LE MOT DE LA FIN

Si cet ouvrage fait état de nombreuses nouvelles technologies, méthodes, évolutions techniques et réalités à prévoir, **il n'en reste pas moins que le dénominateur commun est et restera l'humain.**

Bénéficiaires, usagers, victimes, les citoyens et leurs intérêts doivent continuer de guider l'action publique et la réglementation en faveur d'une généralisation saine et durable des nouvelles technologies présentée tout au long de cet ouvrage.

En les impliquant dans la conception des nouveaux outils, et dans l'élaboration des politiques publiques qui y seront adossées, les citoyens peuvent se saisir des outils, mieux les appréhender, comprendre leurs subtilités, et se prémunir contre de potentielles dérives ou dangers. Un citoyen informé est un citoyen qui protégera davantage ses données personnelles, saura déceler les fausses informations lues sur les réseaux sociaux.

Plus largement, des États et administrations publiques qui centrent les citoyens dans leur action pourront combattre l'exclusion numérique, développer des services publics adaptés et où l'adhésion des citoyens est plus simple, tenir des élections fiables et crédibles, et renforcer la transparence de l'action publique.

Enfin, l'opportunité que constituent les nouvelles technologies dans le processus de gestion opérationnelle entre les bailleurs et les bénéficiaires pourrait permettre de réaliser un bond grâce à la Blockchain, et le Smart Contracting pourrait favoriser le co-investissement par plusieurs bailleurs, et une plus forte mobilisation financière en faveur de projets de développement. Ces projets visent à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires finaux, et **toute innovation permettant de mieux les servir doit être considérée, explorée, testée, et soutenue.**

Bibliographie

Tech Brief 1

Nic Cheeseman, Gabrielle Lynch & Justin Willis (2018) Digital dilemmas: the unintended consequences of election technology, *Democratization*, 25:8, 1397-1418, DOI: 10.1080/13510347.2018.1470165

Chinje, Nathalie & Chinomona, Richard. (2018). The Influence of Trust and Ease of Use of Social Media Platforms on South Africa's Generation Y Social Media Use Intention and Information Sharing. 10.1007/978-981-10-5323-8_7.

Alam, M., Yusuf, M.O. & Sani, N.A. Blockchain technology for electoral process in Africa: a short review. *Int. j. inf. technol.* 12, 861-867 (2020). <https://doi.org/10.1007>

Sunoo Park, Michael Specter, Neha Narula, Ronald L Rivest, MIT, Going from bad to worse: from Internet voting to blockchain voting, *Journal of Cybersecurity*, Volume 7, Issue 1, 2021, tyaa025, <https://doi.org/10.1093/cybsec/tyaa025>

OCDE (2008), Making Life Easy for Citizens and Businesses in Portugal : Administrative Simplification and e-Government, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264048263-en>.

Perez, Jacob & Chauvet, Lucia & Ugale, Gavin & Welby, Benjamin & OECD. (2019). OECD Digital Government Studies: The Path to Becoming a Data-Driven Public Sector. 10.1787/059814a7-en.

If the EMB uses technology to collect voter registration data, is biometric data captured and used during registration? | International IDEA

Recent developments in African data protection laws – Outlook for 2022 - Hogan Lovells Engage

Afrobarometer (2016) Election quality, public trust are central issues for Africa's upcoming contests

Les Français et les soupçons de fraude électorale à l'élection présidentielle 2022 - Kantar Public

Kenyan Electoral Board Designs A Transparent Voting System That Mirrors The Bitcoin Blockchain, *Forbes Magazine*

How Biometrics Is Becoming a Norm of Elections in Africa

Voters face biometric verification kit glitches in Kenya elections, failures 'not widespread' | Biometric Update

Kenya's Election Uses High-Tech "Checks" (voafrica.com)

Blockchain technology for electoral process in Africa: a short review | SpringerLink

Elections in Kenya 2017: Presidential election re-run in October will cost \$117 million

DR Congo: Voter Suppression, Violence | Human Rights Watch

Tech Brief 2

Tech for Democracy conference 2021

Aligning Public Administrators and Citizens on and Around Open Data: An Activity Theory Approach

International Aid Transparency Initiative (IATI).

African Continental Free Trade Area

Portail statistiques de consultations des supports numériques douane française

Digital matatus Kenya

Open data barometer

Article: Access to Aid Data Transforms Lives

US Open Data Revolution to Fight Global Hunger

Open data institute

Tech Brief 3

Kottelat, Yves ; Molinoz, Patrick. 2020. Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique. Rapport du conseil économique social et environnemental

Kuika Watat, Josue; Jonathan, Gideon Mekonnen. (2020). Breaking the Digital Divide in Rural Africa. AMCIS 2020 Proceedings. <https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:1458017/FULLTEXT01.pdf>

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. (2018). Support program for municipal development.

CIA world factbook. Cameroon . <https://www.cia.gov/the-world-factbook/countries/cameroon/#communications>

Tech Brief 4

GREFFET Fabienne, WOJCIK Stéphanie, « La citoyenneté numérique. Perspectives de recherche », *Réseaux*, 2014/2-3 (n° 184-185), p. 125-159. DOI : 10.3917/res.184.0125. URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2014-2-page-125.htm>

Jennifer Deram, « Maud Simonet, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Textuel, 2018, 152 p. », *La nouvelle revue du travail* [En ligne], 14 | 2019, mis en ligne le 29 avril 2019, consulté le 2 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/nrt/5416> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/nrt.5416>

Henrique Ferraz de Arruda, Felipe Maciel Cardoso, Guilherme Ferraz de Arruda, Alexis R. Hernández, Luciano da Fontoura Costa, Yamir Moreno, Modelling how social network algorithms can influence opinion polarization, *Information Sciences*, Volume 588, 2022, Pages 265-278, ISSN 0020-0255, <https://doi.org/10.1016/j.ins.2021.12.069>.

<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/transitions-ecologiques/climat-quel-nouveau-role-pour-la-societe-civile-880037.html>

<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/184000629.pdf>

<https://www.vie-publique.fr/rapport/37660-etude-annuelle-2018-du-conseil-detat>

<https://www.afrikatech.com/fr/entreprendre/statistiques-des-reseaux-sociaux-en-afrique-une-etude-sur-la-connectivite-du-continent/>

<https://www.afrikatech.com/fr/entreprendre/statistiques-des-reseaux-sociaux-en-afrique-une-etude-sur-la-connectivite-du-continent/>

<https://www.agenceecofin.com/telecom/0604-96412-les-taux-de-penetration-des-reseaux-sociaux-par-region-en-afrique-en-2022>

<https://www.agenceecofin.com/telecom/0604-96412-les-taux-de-penetration-des-reseaux-sociaux-par-region-en-afrique-en-2022>

<https://www.blogdumoderateur.com/chiffres-reseaux-sociaux/>

Erik Neveu, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, 1996, p. 11

<https://cfi.fr/fr/actualites/les-civic-tech-en-afrique-citoyens-et-technologies-pour-dynamiser-la-democratie>

<https://cfi.fr/fr/actualites/les-civic-tech-en-afrique-quelques-initiatives>

https://cfi.fr/sites/default/files/Etude_Civic_Tech_Rapport_final_cfi.pdf

<https://issafrica.org/fr/iss-today/les-reseaux-sociaux-et-letat-defier-les-regles-de-lengagement>

<https://www.voafrique.com/a/la-suspension-de-twitter-au-nigeria-en-2021-jugée-illégale-par-la-cédéao/6658716.html>

<https://issafrica.org/fr/iss-today/les-reseaux-sociaux-et-letat-defier-les-regles-de-lengagement>
<https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse?codeAnalyse=3125>
<https://www.agencecofin.com/dossier/2603-86586-en-afrique-le-developpement-de-la-connectivite-rurale-sera-un-element-determinant-pour-la-relance-post-covid>
<https://www.scidev.net/afrique-sub-saharienne/news/le-cout-de-la-connectivite-freine-lavancee-de-leconomie-numerique-en-afrique/>
<https://www.messengerpeople.com/fr/whatsapp-afrique/>
https://cfi.fr/sites/default/files/Etude_Civic_Tech_Rapport_final_cfi.pdf
https://cfi.fr/sites/default/files/Etude_Civic_Tech_Rapport_final_cfi.pdf
<https://www.consortiumjeunessesenegal.org/apropos>
<https://civitechfund.africa>
<http://innovationdemocratie.org>
The hashtag revolution gaining ground | Africa Renewal

Tech Brief 5

Elaine LABRECQUE, Politique, démocratie et technologie de l'information et des communications, Avril 2013 - Thèse soutenue à l'université du Québec

Anne-Marie Gingras, La démocratie et les nouvelles technologies de l'information et de la communication : illusions de la démocratie directe et exigences de l'action collective - Politique et société Volume 18, numéro 2, 1999

Dr. Alexander Trechsel, Technologie moderne et procédures démocratiques « TIC et démocratie : un scénario pour 2020 » -

OCDE, Promesses et défis de la démocratie électronique "Les défis de la participation citoyenne en ligne"

Djibril Diakhate, TIC et expression démocratique en Afrique : mirage ou virage ? Essai d'analyse wébométrique de l'espace public numérique sénégalais - HAL octobre 2014

Tahirou KONE, TIC et processus de démocratisation en Afrique : pour un système de gestion transparente des élections par l'expérience du " Parallel Vote Tabulation " (PVT) - HAL, Janvier 2016

Tech Brief 6

[1] Emotional Entanglement: China's emotion recognition market and its implications for human rights, January 2021, Article 19

[2]« Russie/Afrique : une Relation ancienne mise en lumière par l'intervention du groupe Wagner au Mali », Jean Baptiste Ronzon, Fondation Jean Jaurès

[3] « Au Mali et en Centrafrique, le message politique de la France ne passe plus », publié par franceinfo le 14/01/2022

[4]« Une manifestation inédite contre la France en Afrique du Sud », publié par France info Afrique le 27/05/2022

[5] « Burkina Faso : le gouvernement appelle au "calme" après une manifestation anti-France », publié par France24 le 19/11/2022

[6] « Afrique du Sud : une entreprise accusée d'alimenter les tensions raciales pour le compte des Gupta » publié par Jeune Afrique le 4 septembre 2017

[7]« Afrique du Sud. L'agence Bell Pottinger clouée au pilori pour avoir "attisé les tensions raciales" »publié par Courrier International, le 5 septembre 2017

Tech Brief 7

Benecke, Dalien & Simpson, Zach & Roux, S. & Skinner, C.J. & Rensburg, Nickey & Sibeko, Joyce & Bvuma, Stella & Meyer, Johan. (2016). Cultural intermediaries and the circuit of culture: The Digital Ambassadors project in Johannesburg, South Africa. *Public Relations Review*. 43. 10.1016/j.pubrev.2016.10.009.

Liu CJ, Tong EMW. The Relation Between Official WhatsApp-Distributed COVID-19 News Exposure and Psychological Symptoms: Cross-Sectional Survey Study. *J Med Internet Res*. 2020 Sep 25;22(9):e22142. doi: 10.2196/22142. PMID: 32877349; PMCID: PMC7527032.

Bon, Anna, et al. *Digital Divide, Citizenship and Inclusion in Amsterdam: Participatory Action Research*. Pangea, 2020.

[Développement numérique - Banque mondiale.](#)

[Fracture numérique : près d'un tiers de la population mondiale n'a toujours pas accès à Internet - Novethic](#)

<https://www.context.news/digital-divides/bridging-africas-digital-divide-the-rise-of-community-internet>

https://www.researchgate.net/publication/222680431_Africa_and_the_Digital_Divide

[La culture numérique en Afrique - Do4africa.](#)

<https://desapublications.un.org/sites/default/files/publications/2022-09/Web%20version%20E-Government%202022.pdf>

<https://carnegieendowment.org/2022/04/26/to-close-africa-s-digital-divide-policy-must-address-usage-gap-pub-86959>

[How governments in developing countries can close the digital divide - EY 2021](#)

[GSMA, Les services de mobile money dans le monde 2022](#)

[GSMA, The State of Mobile Internet Connectivity 2021](#)

[GSMA, The Mobile Gender Gap Report 2021](#)

[GSMA, The State of Mobile Internet Connectivity 2021](#)

Tech Brief 8

Zwitter, A., Boisse-Despiaux, M. Blockchain for humanitarian action and development aid. *Int J Humanitarian Action* 3, 16 (2018). <https://doi.org/10.1186/s41018-018-0044-5>

Illasco, Ion. "Pros and cons of blockchain technology for international development." *DevelopmentAid*, 12 August 2021, <https://www.developmentaid.org/news-stream/post/103192/pros-and-cons-of-blockchain-technology-for-international-development>. Accessed 30 December 2022.

van Ooijen, C., B. Ubaldi et B. Welby (2019), « A data-driven public sector : Enabling the strategic use of data for productive, inclusive and trustworthy governance », *Documents de travail de l'OCDE sur la gouvernance publique*, n° 33, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/09ab162c-en>.

BEHSUDI, ADAM. "Technology-Driven Development." *International Monetary Fund*, 2021, <https://www.imf.org/en/Publications/fandd/issues/2022/03/Technology-driven-development-Lawson>. Accessed 30 December 2022.

OECD, 2016, [DIGITAL GOVERNMENT STRATEGIES FOR TRANSFORMING PUBLIC SERVICES IN THE WELFARE AREAS](#)

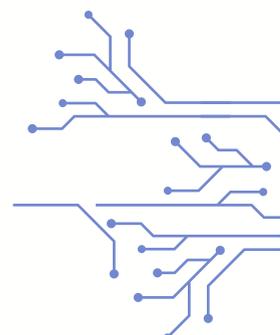
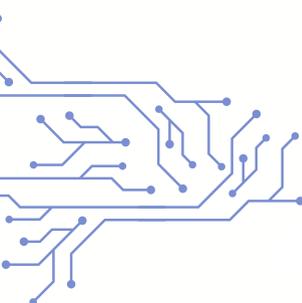
[Hack The Future of Development Aid - Denmark Ministry of Foreign Affairs, 2017](#)

[Blockchain as an anti-corruption tool](#). Aarvik, P.; (2020) Blockchain as an anti-corruption tool. Bergen: U4 Anti-Corruption Resource Centre, Chr. Michelsen Institute (U4 Issue 2020:7)



Plus que jamais, les technologies numériques se sont imposées comme nouveau vecteur de structuration de la vie civique et sociale. En effet, ces outils constituent une chance pour la démocratie : usés à bon escient, ils pourraient améliorer le fonctionnement démocratique de nos sociétés et de nos communautés. Open data, vie démocratique en ligne, vote électronique, biométrie, fake news, exclusion numérique... Autant d'enjeux que les bailleurs de fonds se doivent d'appréhender de plein front à la fois de façon conceptuelle et opérationnelle. Plus largement, l'enjeu est de pouvoir faire un pas de côté pour se saisir de ces tendances depuis la fenêtre de la société civile, concernée et impliquée dans ces transformations.

Je m'engage pour l'Afrique, association engagée et incubateur de politiques publiques citoyen, propose ici une lecture critique en morceaux choisis de phénomènes, réalités et cas d'études via le regard de jeunes citoyens, engagés depuis plusieurs années dans les secteurs visés, et plus largement, dans la vie civique de leur cité. A ces réflexions, s'ajoutent des entretiens d'experts et de professionnels directement concernés par ces nouvelles technologies, qu'ils en soient usagers, fournisseurs, ou pionniers. Cet ouvrage, réalisé avec le soutien de l'AFD, est donc un tour d'horizon comparatif et empirique, soutenu par des preuves et sources issues de la littérature existante, ainsi que des recommandations tangibles et activables pour les différents publics visés.



Je m'engage
pour
l'Afrique.
JMA.

